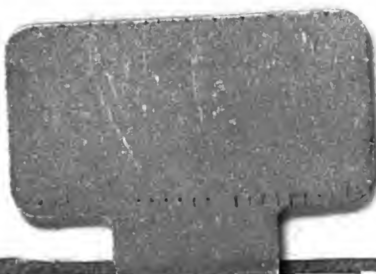
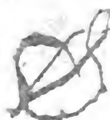
LE PETIT PRODUCTEUR FRANÇAIS; PAR LE BARON CHARLES...







LE

PETIT PRODUCTEUR

FRANÇAIS.

On peut se procurer les sept ouvrages qui forment la collection du *Petit Producteur*, à

Aix, chez Aubin. — Terris. — Reynier. — Pontier.
Amiens, Allo.
Angers, Fourrier-Mame.
Arras, Topino.
Avignon, Séguin.
Bayonne, Gosse.
Besançon, Deis. — Bintot.
Bordeaux, Gassiot, fils aîné. — Mme. v^e. Bergeret. — Lawalle.
Brest, Lefournier et Despérier.
Caen, Lecresne. — Mancel.
Calais, Leleux.
Châlons-sur-Marne, Pavier.
Clermont-Ferrand, Thibault-Landriot. — Aug. Veysset.
Dijon, Tussa. — Gaulart-Marin. — Decailly.
Dôle, Joly.
Dunkerque, Mlles. Lorenzo.
La Rochelle, Pavie.
Le Havre, Chapelle. — Patry.
Lille, Vanackère. — Bronner Bauvens. — Lefort.
Limoges, Ardent.
Lorient, Leroux-Cassart.
Lyon, Bohaire. — Périsse frères. — Targe.
Marseille, Camoin. — Mossy. Chaix.
Metz, Thiel. — Devilly. — Husson.
Montauban, Laforgue. — Rhétoré.
Montpellier, Sevalle.
Nancy, Vincenot.
Nantes, Forest. — Busseuil jeune.
Nîmes, Pouchon.
Orléans, Monceau. — Huet-Perdoux.
Perpignan, Alzine. — Lasserre.
Poitiers, Barbier.
Rennes, Molliex. — Blouet.
Rouen, Frère aîné. — V^e. Renault.
Sedan, Javeaux.
Saint-Étienne, Motte.
Saint-Omer, Devaux. — Courdenne.
Strasbourg, Levrault. — Février. — Treuttel et Würtz.
Toulon, Bellue. — Laurent.
Toulouse, Gallon. — Vieusseux. — Devers.
Tours, Mame.
Troyes, Laloy.
Tulles, Desmich.
Valenciennes, Lemaître.

PARIS — IMPRIMERIE DE FAIN,
Rue Racine, n°. 4, place de l'Odéon.

LE PETIT PRODUCTEUR FRANÇAIS;

PAR LE BARON CHARLES DUPIN,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

TOME II.

LE PETIT PROPRIÉTAIRE FRANÇAIS.

TROISIÈME ÉDITION.

PARIS.

BACHELIER, LIBRAIRE, Succr. DE Mme. Ve. COURCIER,
QUAI DES AUGUSTINS, No. 55.

1828.

PROSPECTUS

DU PETIT PRODUCTEUR.

L'OUVRAGE que je viens de publier sous le titre de *Forces productives et commerciales de la France*, se compose de deux grandes cartes et de deux volumes in-4°. Il coûte 25 fr. à Paris; ce qui le met hors de la portée des petits propriétaires et des petits industriels. Il m'a semblé possible de résumer cet ouvrage et plusieurs autres que j'ai composés, en *sept livrets*, où les idées les plus particulièrement utiles aux personnes les moins riches, se trouveront exposées.

Dans le 1er. *livret* je place le *petit tableau du progrès général de nos forces productives et commerciales*.

Dans le 2e., je résume les notions les plus utiles aux *petits propriétaires agriculteurs*.

Dans le 3e., je résume les notions les plus utiles aux *petits fabricants et aux artisans*.

Dans le 4e., je résume les notions les plus utiles aux *petits commerçants*.

Dans le 5e., je présente les notions les plus utiles *aux simples ouvriers* pour les convaincre des avantages de l'instruction et des bonnes mœurs.

Dans le 6e., je m'occupe du bien-être des *ouvrières françaises*.

Dans le 7e., j'indiquerai l'ensemble des moyens les plus propres à faire prospérer une *petite cité française*.

Chaque partie, formant un petit ouvrage *à part*, coûte 75 cent., se trouve *chez Bachelier, libraire, quai des Augustins*.

Quelques personnes ont manifesté le désir d'acheter en grand nombre ces petits volumes pour les répandre dans les campagnes et dans les ateliers : *celui qui prendra cent exemplaires d'un volume ne les paiera que 50 centimes l'exemplaire*.

II.

LE

PETIT PROPRIÉTAIRE

FRANÇAIS;

PAR LE BARON CHARLES DUPIN,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

AVANT-PROPOS.

Je vous en prie, bons pères de famille, étudiez avec attention ce petit livre. Si vous trouvez qu'il renferme des préceptes utiles à vos intérêts, et des leçons favorables au bien-être, au bonheur de votre famille, lisez ensuite mon livret à votre famille, autour du foyer domestique.

Que votre voix chérie fasse battre le cœur de vos jeunes enfants, et rende plus touchant le tableau de la vertu, plus hideux le tableau du vice.

Vos enfants grandiront : bien des événements agiteront leurs âmes, les soucis jetteront souvent leur voile sur des souvenirs de bonheur. Mais il y aura toujours des moments de paix et de raison, où leur esprit se reportera sur les moyens que votre voix leur aura fait entendre, pour les rendre humains, honnêtes, actifs et capables, par leur savoir, leur prudence et leur activité, d'améliorer leur sort et celui de leur future famille, en bons petits propriétaires.

Eh bien, ces moments seront pour eux du bonheur, et leur mémoire ne pourra revenir sur de telles idées sans bénir l'image de leur père instruisant ses enfants : transmettez donc à votre jeune famille les connaissances que je vous offre maintenant.

A MONSEIGNEUR

L'ÉVÊQUE DE B**.

Monseigneur,

Vous favorisez, vous honorez dans votre diocèse les moyens les plus utiles de procurer aux diverses classes de citoyens, les connaissances qui peuvent développer leurs facultés, épurer leurs mœurs, accroître par l'exercice de l'esprit les moyens d'existence honnêtement cherchés dans le travail.

Vous aimez que les éléments de la science appliquée aux arts, soient enseignés, non-seulement au petit propriétaire, au petit commerçant, au petit fabricant, mais au simple ouvrier; et vous avez honoré par votre présence, l'ouverture d'un cours qui leur est utile.

Voilà pourquoi, Monseigneur, j'ose vous dédier mon *Petit Propriétaire.*

Puisse cet ouvrage être lu par tous les jeunes élèves qui, sous vos auspices, se destinent au sacerdoce ! Puissent-ils eux-mêmes y trouver quelques moyens nouveaux d'être utiles au peuple, et quelques nou-

veaux motifs d'aimer nos institutions, et de chérir l'instruction de nos enfants! Puisse, enfin, leur exemple produire des effets du même genre, chez les jeunes ecclésiastiques des autres diocèses!

Alors cessera cette irritation désolante et périlleuse, qui persuade aux jeunes ministres des autels que les amis de nos libertés légales sont ennemis de leur caractère sacerdotal, et qui persuade aux défenseurs de nos institutions et de nos droits, qu'il faut compter pour ennemi de nos lois fondamentales, tout le jeune clergé de France, séduit par des instigateurs occultes, indépendants des évêques!

Monseigneur, j'ose le dire tout haut et très-haut : il y aurait, dans ce conflit prolongé, deux existences compromises : l'existence de nos lois, et l'existence de l'église de France.

Telle est la pensée que j'offre aux méditations paternelles des sages prélats du royaume.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

CHARLES DUPIN.

Ouvrages du baron Charles Dupin, qui se trouvent à la Librairie de Bachelier, quai des Augustins.

Forces productives et commerciales de la France, 2 vol. in-4°. avec deux planches, grand atlas, 1827, 25 fr.

Voyages dans la Grande-Bretagne.

Première partie. *Force militaire*, 2 vol. in-4°. avec atlas, 2ᵉ. édit., 1825, 25 fr.

Deuxième partie. *Force navale*, 2 vol. in-4°. avec atlas, 2ᵉ. édit., 1825, 25 fr.

Troisième partie. *Force commerciale*. Travaux publics des Ponts et Chaussées, Ports de commerce, 2 vol. in-4°. avec atlas, 1824, 27 fr.

Système de l'Administration britannique en 1822, considérée sous les rapports des finances, de l'industrie, du commerce, de la navigation. Paris, 1823, in-8°., 3 fr.

Observations sur la puissance de l'Angleterre et sur celle de la Russie, au sujet du parallèle établi par M. de Pradt, entre ces puissances, 2ᵉ. édit. Paris, 1824, 1 f. 50 c.

Réponse au discours de mylord Stanhope, sur l'occupation de la France par l'armée étrangère; imprimée à Londres et à Paris, 1818.

Examen des travaux de César au siége d'Alexia, œuvre posthume de Léopold Vacca Berlinghierri, avec la vie de cet auteur, par Ch. Dupin; in-8°., 1812, 3 fr.

Essais sur Démosthènes et sur son éloquence, contenant la traduction des Olynthiaques, avec le texte en regard, et suivis de considérations sur l'éloquence de l'orateur athénien, in-8°., 1814, 4 fr.

Lettre à Milady Morgan sur Racine et Shakespeare, in-8°., 1818, 2 fr. 50 c.

Cours normal de géométrie et de méchanique appliquées aux arts, à l'usage des artistes et des ouvriers, des chefs et des sous-chefs d'ateliers et de manufactures.

Tome I. *Géométrie ou des formes propres à l'industrie.*

Tome II. *Méchanique ou des machines propres à l'industrie.*

Tome III. *Dynamic ou des forces propres à l'industrie.*

Chaque volume se vend séparément 6 fr; et chaque leçon avec sa planche se vend aussi séparément 40 cent. C'est contre le vœu et seulement à l'insçu de l'auteur, que quelques libraires de province refusent de vendre aux ouvriers des leçons séparées.

Discours et leçons sur l'industrie, le commerce, la marine,

et sur les sciences appliquées aux arts, 2 vol. in-8., 1825, 10 fr. 50 c.

On vend séparément :

IVe. discours. *Progrès des sciences et des arts de la Marine française, depuis la paix*, in-8°., 1820, 1 fr. 25 c.

VIe. discours. *Considérations sur les avantages de l'Industrie et des machines, en France et en Angleterre*, in-8°. 1821, 1 fr. 25 c.

VIIe. discours. *Influence du Commerce sur le savoir, sur la civilisation des peuples anciens, et sur leurs forces navales*, in-8°., 1822, 1 fr. 50 c.

Avantages sociaux d'un enseignement public appliqué à l'industrie, etc., 1824, 1 fr.

XIIe. discours. *Introduction d'un nouveau Cours de géométrie et de méchanique appliquées aux arts en faveur de la classe ouvrière.* Paris, in-8°., 1824, 1 fr. 50 c.

XIIIe. discours. *Résumé général des applications de géométrie du nouveau Cours*, etc. Paris, in-8°., 1825, 1 fr. 50 c.

XIVe. discours. *Résumé général des applications de méchanique, du nouveau Cours de méchanique.* Paris, in-8°., 1825, 1 fr. 50 c.

Développements de Géométrie, avec des applications à la stabilité des vaisseaux, aux déblais et remblais, au défilement, à l'optique, etc., pour faire suite à la Géométrie descriptive et à la Géométrie analytique de Gaspard Monge, in-4°., 1813, 15 fr.

Applications de Géométrie et de Méchanique à la Marine et aux Ponts et Chaussées, pour faire suite aux *Développements de Géométrie*, in-4°. Paris, 1822, 15 fr.

Essai historique sur les services et les travaux scientifiques de Gaspard Monge, in-8°. et in-4°., 1819, 4 f. 50 c. et 7 f. 50 c.

Rapport sur le Mémoire de M. Navier, sur les ponts suspendus, 1823, 1 fr.

Rapport fait à l'Académie des sciences, sur les avantages, sur les inconvénients et sur les dangers des machines à vapeur, dans les systèmes de simple, de moyenne et de haute pression, in-8°, 1823, 1 fr.

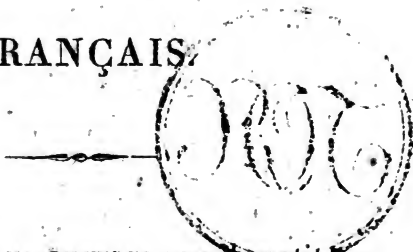
Analyse du tableau de l'architecture navale aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, in-4°., 1815, 1 fr. 50 c.

Du rétablissement de l'Académie de marine, in-8°, 1815. 1 fr. 50 c.

LE

PETIT PROPRIÉTAIRE

FRANÇAIS.



Si l'on publiait un ouvrage pour ~~le petit~~ propriétaire anglais, il ne serait à l'usage de personne, puisque dans l'Angleterre trente-deux mille grandes propriétés ont fini par engloutir toutes les autres.

En France, il y a quatre millions de petits propriétaires. Si le livret que je publie maintenant est utile, quatre millions de familles peuvent jouir de cette utilité.

Quatre millions de familles peuvent apprendre qu'il est des moyens nombreux, variés et puissants d'améliorer leur sort, de rendre plus fructueuse la culture de leur petit héritage, et plus productive l'éducation de leurs troupeaux et de leurs bestiaux. Ces familles verront combien elles peuvent embellir, par

la propreté, l'ordre, l'intelligence et l'activité, quatre millions de maisons ; elles verront quelles idées il importe le plus de donner à leurs douze millions d'enfants, pour qu'ils continuent et poussent plus loin les améliorations commencées par leurs pères.

La civilisation, la force et par conséquent la gloire de la France reposent en grande partie sur les quatre millions de familles que je désire vivement de voir entrer et marcher avec courage dans cette route des améliorations, de l'intelligence et du travail.

Espérons que les grands propriétaires favoriseront cet élan de la petite propriété dans la voie du perfectionnement. Par un enchaînement admirable, quand la petite propriété sera partout florissante, quand elle aura plus de bien-être acquis par plus d'activité, le progrès qui en résultera pour la France fera naître des avantages infinis pour les grands propriétaires, qui sont obligés de demander à la petite propriété, des régisseurs, des fermiers, des facteurs, des forestiers, etc., etc.

Je le répète, que les grands propriétaires favorisent donc, en tous lieux, l'instruction des petits propriétaires.

Je suis heureux de pouvoir montrer, près

de Paris, un admirable exemple de cette bienveillance éclairée que je réclame des grands pour les petits propriétaires. «La Société d'agriculture de Seine-et-Oise, qui compte beaucoup de grands propriétaires et de riches cultivateurs, offre chaque année des médailles d'honneur et des primes d'encouragement, soit aux petits propriétaires qui font le mieux valoir un bien patrimonial, soit aux serviteurs à gages, ainsi qu'aux ouvriers dont a besoin la grande culture, et qui s'acquittent de leurs travaux avec le plus d'intelligence, de leurs devoirs avec le plus de vertu. Il est beau de voir ainsi l'opulence, loin de montrer une basse jalousie contre les moindres fortunes, leur tendre une main favorable, les convier aux perfectionnements, et les inviter à parcourir une carrière fructueuse, honorée par de nobles prix. Formons le vœu que des encouragements pareils soient offerts, sur tous les points du royaume, pour exciter, d'un bout à l'autre de la France, une émulation qui produira les plus heureux résultats *. »

Hâtons-nous de montrer les principales amé-

* *Forces productives et commerciales de la France*, t. II, p. 189.

liorations de la petite propriété : commençons par les biens ruraux.

Si nous exceptons quelques parties de la Flandre française, de l'Alsace, de la Normandie, etc., dans la presque totalité des biens possédés ou affermés par nos petits propriétaires, les chevaux, les mulets et les ânes, les bœufs et les vaches, les moutons et les brebis sont de races *dégénérées*.

Il dépend de nous d'améliorer les espèces de deux millions cinq cent mille chevaux, sept millions de bêtes à cornes et quarante-deux millions de bêtes à laine. Tout en rendant les espèces meilleures, nous porterons aisément le nombre des individus jusqu'à trois millions de chevaux, dix millions de bêtes à cornes, et soixante millions de bêtes à laine ; et les neuf dixièmes de cette augmentation de richesse peuvent être obtenus par nos quatre millions de petits propriétaires.

Voyons l'effet qui résulte de l'amélioration des espèces.

Un mauvais cheval, un mauvais bœuf, une vache chétive et des moutons rabougris coûtent, à poids égal, autant à nourrir que des animaux de bonne race.

Voilà donc une partie des dépenses qui reste

la même, tandis que le revenu produit par les animaux dégénérés est au plus bas possible.

Mais, dira le petit propriétaire, si je suis pauvre, si je n'ai pas la faculté d'amasser assez d'argent pour acheter de plus belles juments de plus belles vaches, de plus belles brebis, comment pourrai-je améliorer les races?

D'abord le petit propriétaire pourrait les améliorer en faisant saillir les femelles par des mâles de la plus belle espèce qu'on puisse trouver dans le département : ce n'est pas une dépense considérable.

Je voudrais qu'en faveur des petits propriétaires, il y eût, dans chaque arrondissement, un haras agricole où l'on donnât un an, dix-huit mois et, s'il le faut, deux ans de crédit à chaque propriétaire qui voudrait réclamer le service de la monte pour ses femelles; juments, ânesses, vaches ou brebis. Par ce moyen la plus-value des jeunes animaux de races améliorées paierait et au delà le prix de la monte, quand il faudrait payer ce prix au haras.

D'un autre côté, ce serait une très-grande et très-belle entreprise que celle d'un haras d'arrondissement, propre à servir 3 à 4000 juments, 10 à 12 mille vaches et 60 à 80,000

brebis. On pourrait y consacrer une très-grande propriété, ou même plusieurs fermes, une dans chaque canton ou justice de paix : ce qui rendrait d'autant plus facile le service des montes. On placerait à la tête de chaque ferme un homme habile en agriculture et en vétérinaire, qui ferait de l'établissement une espèce de *ferme-modèle* très-avantageuse pour tout le pays d'alentour.

Dans le haras ou ferme-modèle, on soignerait les industries immédiatement dépendantes de l'agriculture et surtout des animaux agricoles. On montrerait aux petits propriétaires, par le moyen de l'exemple, comment on établit des *prairies artificielles* et combien elles rapportent; comment on fait alterner leur culture avec celle des céréales et des plantes pivotantes; comment on tire parti de la betterave pour faire du sucre, et de la pomme-de-terre pour faire de l'eau-de-vie et de la fécule; comment on nourrit le bétail avec le résidu des pommes-de-terre et des betteraves, etc.

On montrerait comment on peut faire les meilleurs fromages d'après les meilleurs systèmes suivis en certaines localités de la France, de la Suisse, de la Hollande, etc.

On établirait un lavoir pour les laines, auprès de la ferme; les propriétaires y viendraient apporter les toisons de leurs troupeaux.

On pourrait prendre une partie de ces toisons, de ces fromages perfectionnés, en paiement des frais de monte de tous les animaux, et payer le surplus aux propriétaires.

On aurait dans la ferme-modèle, des troupeaux de l'espèce la plus propre aux diverses localités: moutons à longue ou à courte laine, leicester, mérinos, etc.

On indiquerait aux petits propriétaires les croisements les plus utiles à tenter, pour satisfaire aux besoins variés de l'industrie, et pour obtenir à chaque époque les produits dont le revenu total est le plus considérable.

On pourrait établir *des réunions* ou *comices agricoles, des expositions agricoles, des concours d'animaux*, pour l'agilité, la force, l'embonpoint, la qualité des toisons, etc.; en un mot, pour les diverses qualités que réclame le travail des animaux ou le service que peut rendre leur chair, leur peau, leur toison, etc. Il y aurait naturellement, à ces époques, de grandes foires de bestiaux. On ferait servir à l'instruction des habitants, ces foires, qui ne sont, dans la

plupart de nos campagnes, que des lieux de désœuvrement et de grossiers plaisirs.

Je viens d'indiquer les moyens de perfectionner promptement, et sans avances de la part du petit propriétaire, les races de ses chevaux, de ses bêtes à cornes et de ses bêtes à laine. Occupons-nous maintenant d'un autre point important : je veux parler des instruments aratoires.

Dans les cinq sixièmes de la France, les instruments aratoires ont encore la forme la plus grossière. Ils sont si mal combinés, ils se prêtent si mal à l'attelage, que leur emploi fait perdre la moitié, les deux tiers, et parfois les trois quarts de la force dépensée par les animaux de labour ou de trait.

Je voudrais qu'il s'établît, auprès de la ferme-modèle et du haras, un atelier pour confectionner des instruments aratoires de la forme la plus perfectionnée. On en ferait des essais publics et comparés avec les anciens instruments, à chaque grande réunion ou foire agricole tenue près de la ferme. Par ce moyen, les cultivateurs venus à ces réunions se convaincraient par leurs propres yeux : ils céderaient à cette conviction.

Les instruments vendus aux petits cul-

tivateurs seraient livrés à crédit d'un an ou dix-huit mois, pour être payés en grande partie avec l'économie qu'ils auraient produite.

Un bourrelier intelligent serait aussi placé près de la ferme; on lui donnerait les bons principes de son art, pour avoir des harnais : 1°. le plus légers possible, afin de moins charger l'animal et de consommer moins de cuir; 2°. faits de manière à bien s'adapter aux formes de l'animal, afin de ne pas le blesser; 3°. faits de manière à rendre le tirage ou le portage mieux approprié à l'emploi des forces de l'animal. Peu à peu les bourreliers des petites villes et des hameaux de l'arrondissement se modèleraient sur le maître bourrelier, qui d'ailleurs ferait de jeunes élèves : on gagnerait beaucoup sous ce point de vue.

Le vétérinaire de la ferme donnerait aussi des leçons aux maréchaux ferrants du canton.

Par l'effet des dispositions que nous venons d'indiquer, avec le même nombre de chevaux, de bœufs, d'ânes et de mulets, on pourrait, dans chaque arrondissement, doubler le nombre des labours et la quantité des transports, surtout si les petits propriétaires et cultivateurs s'entendaient pour améliorer les che-

mins vicinaux : *c'est un objet de la plus haute importance.*

Voilà déjà, ce me semble, dans chaque arrondissement et même dans chaque canton, un assez grand nombre d'améliorations notables : I. La valeur intrinsèque des chevaux et des juments, des bœufs et des vaches, des moutons et des brebis, graduellement augmentée. II. Les moyens de nourrir ces animaux, plus que doublés par la suppression des jachères, l'établissement des prairies artificielles, la culture des plantes pivotantes, etc.

Par conséquent, la possibilité de nourrir le double d'animaux de races améliorées, et doublés de valeur dans leur travail et leur prix vénal.

Par ces moyens réunis et prudemment appliqués, le petit propriétaire d'un bien rapportant aujourd'hui 2,000 fr. de revenu, pourrait aisément élever ce rapport jusqu'à 3,000 fr. Ces 1,000 fr. de surplus lui serviraient à donner successivement une éducation supérieure à deux et même à trois enfants; ce qu'il était dans l'impossibilité de faire avec 2,000 fr. de revenu.

Remarquez toujours, par les moyens dont je donne l'idée, que le petit propriétaire

n'aura pas eu de déboursés à faire, avant d'avoir retiré le prix des améliorations : on ne peut donc pas m'objecter qu'il n'a point de capitaux à sa disposition pour opérer des améliorations.

Mais, diront les esprits sages, la grande difficulté sera d'avoir la ferme-modèle dont vous parlez. Essayons de vaincre cette difficulté : il nous suffira pour cela de montrer l'immense avantage que l'établissement d'un grand haras agricole, par arrondissement ou par canton, pourra donner au fondateur de cet établissement. D'abord toutes les avances de monte et d'instruments aratoires étant hypothéquées sur des biens-fonds ou sur des récoltes, seront sûres : ainsi point de banqueroutes ni de non-valeurs à redouter.

On pourra, quant aux crédits donnés aux agriculteurs, les établir sur le pied de 6 pour 100 dans la France du nord, et de 7 dans la France du sud : ce sera bien moins encore que les prêts usuraires qu'on y fait aux paysans.

Ajoutons que le gouvernement pourrait accorder quelques faveurs à ces haras, à ces fermes-modèles, dans les premiers temps de leur création. Par exemple, y placer les éta-

lons et tous les animaux de prix qu'il possède dans le département; donner des primes d'encouragement aux fondateurs de ces établissements, durant les premières années; fonder des prix comme a fait M. le Dauphin dans un bel établissement dont nous parlerons bientôt. L'honneur est une semence qui, sur notre sol, produit toujours d'admirables fruits.

«Voilà-t-il pas de beaux projets! vont s'écrier beaucoup de paysans et de petits propriétaires, qui font eux-mêmes valoir : un monsieur, qui n'a pas tant seulement manié la charrue! et qui nous baille des avis!! et qui fait des fermes à son idée, où tout réussit à sa fantaisie!!! Qu'il nous montre donc de ces fermes à nouveautés, qui donnent un morceau de pain à gagner au pauvre monde. J'aimons mieux suivre nos vieilles modes, et laisser chômer nos terres le tiers ou la moitié du temps, pour être, à tout le moins, certains du reste.» Voilà le langage habituel des vieux campagnards opiniâtres, dont les esprits bornés soutiennent avec vigueur les routines invétérées et les gothiques idées de l'ancienne génération des cultivateurs ignares.

Heureusement pour moi qu'il existe, au sein même de la France, de beaux exemples pra-

tiques, où l'on voit exécutés les perfectionnements, les nouveautés dont je viens d'offrir l'indication abrégée. Parcourons ces exemples, et ne craignons pas de bien insister sur les leçons qu'ils nous présentent.

Montrons d'abord ce qu'un de nos plus habiles agriculteurs théoriques et pratiques, M. Mathieu de Dombasle, a su faire dans sa ferme-modèle de Roville, en Lorraine.

La ferme-modèle et l'école rurale de Roville sont établies à 6 lieues de Nancy, dans la vallée de la Meurthe. S. A. R. le duc d'Angoulême, pour témoigner l'intérêt qu'il porte au développement de l'instruction agricole, a voulu que son nom fût mis en tête de la liste des souscripteurs pour cette ferme, dont l'exploitation a commencé dès 1822.

La ferme a 190 hectares; deux tiers sont situés dans la plaine, entre le village de Roville et la Moselle; l'autre tiers est sur le sommet et le penchant des coteaux circonvoisins. Le terroir de la plaine se subdivise en trois espèces: une première partie est argileuse, une seconde sablonneuse, une troisième graveleuse et qui contient une grande quantité de galets roulés, mélangés de sable ou de terre blanche. Le terroir des coteaux

présente beaucoup de difficultés pour la culture; c'est une argile très-tenace et très-compacte, encombrée de pierres ou de roches souterraines en beaucoup d'endroits. Tel est le sol varié qui se prête merveilleusement aux ressources multipliées de l'agriculture.

Voici d'après quels principes, suivis à Roville, on peut former d'autres fermes-modèles. Il faut confier une ferme assez étendue à la direction d'un homme instruit dans la pratique et dans la théorie de l'agriculture, ayant d'ailleurs un capital suffisant pour faire valoir avec beaucoup d'avantages; il faut aussi donner en grande partie à ce directeur le produit de la ferme, qu'il doit pouvoir acheter, *en dix ans*, avec ses économies : succès qui dépendra de la réussite de ses cultures-modèles. Cette double réussite assurera la prospérité de l'établissement.

A Roville, par le perfectionnement et l'emploi plus judicieux des instruments aratoires, cinq chevaux et neuf bœufs font autant et plus de travail que trente à trente-cinq bêtes de trait employées précédemment à la culture du même domaine. Avec des attelages ainsi réduits, on laboure plus correctement et plus profondément qu'on ne

l'avait jamais fait, et l'on donne sur la totalité des terres environ deux fois autant de labours qu'elles en recevaient auparavant. Il aurait fallu plus de *quarante* à *cinquante* chevaux pour exécuter le même travail, avec les méthodes ordinaires, par les cultivateurs du pays, *lesquels ne peuvent comprendre ce miracle d'industrie*. Les labours ont en général deux décimètres (sept pouces) de profondeur. M. de Dombasle, d'après la comparaison qu'il a faite du travail des bœufs avec le joug et le collier, s'est décidé pour l'attelage au collier, qui fatigue moins les cornes des animaux, surtout quand on doit labourer en suivant une descente rapide. Cet agronome a perfectionné la charrue simple, dont il fait un usage général.... Il a perfectionné de même l'*extirpateur*, qu'il emploie beaucoup. Avec un extirpateur à cinq socs, attelé de trois à quatre chevaux, suivant la nature et l'état de la terre, on cultive pour le moins deux hectares dans un jour. M. de Valcourt, propriétaire ingénieux du département de la Meurthe, est inventeur d'une herse adoptée par M. de Dombasle et décrite dans son ouvrage, où l'on trouve aussi la description d'une houe à cheval; cette houe, conduite

par un seul cheval, bine un hectare et demi de terre par jour. Au lieu de grandes et pesantes voitures, M. de Dombasle se sert de petits chariots à un cheval. *C'est*, assure-t-il, *à ces instruments perfectionnés qu'il doit d'avoir pu diminuer, dans une si grande proportion, le nombre de ses bêtes de trait.*

Il fait usage d'une machine à battre, tirée d'Écosse. Avec trois chevaux, elle bat en une heure trois hectolitres et demi de froment, un peu plus de seigle, ou bien huit hectolitres d'avoine, etc.

A la ferme de Roville on a joint un atelier pour la fabrique des charrues et autres instruments aratoires dont nous venons de parler. C'est une heureuse pensée que nous avons proposé d'imiter pour notre ferme-modèle, dans chaque arrondissement. A tout instant, avec un pareil atelier, on peut, dans les travaux faits à la ferme, reconnaître et juger la valeur des améliorations; on peut vérifier par l'expérience les défauts ou la bonté des instruments, et, sur-le-champ, corriger ces défauts dans l'atelier de construction.

Depuis qu'une fabrique d'instruments aratoires est établie à Roville, elle satisfait à

de nombreuses demandes adressées par les cultivateurs des contrées circonvoisines; elle rend un service immense à l'agriculture de l'est de la France.

A la ferme de Roville on trouve une grande distillerie de pommes-de-terre. M. de Dombasle compare le produit qu'on peut obtenir, pour nourrir les bestiaux, soit d'un hectare de bled, soit d'un hectare de pommes de terre destinées pour la distillation. Il fait voir qu'on peut retirer, d'une terre de qualité moyenne, en pommes-de-terre, recueillies comme aliment propre à engraisser les bestiaux, un produit supérieur à celui de la meilleure prairie. Ajoutons que la culture de la pomme-de-terre peut être regardée comme une excellente préparation pour plusieurs cultures subséquentes. Ces faits nous paraissent de la plus haute importance; il faudrait en répandre le plus possible la connaissance dans les campagnes, surtout pour les sites élevés, où l'on ne possède pas une assez grande proportion de prairies naturelles.

Le système de M. de Dombasle est remarquable surtout pour la division du travail. Les travaux sont répartis entre les chefs suivants : 1° le chef des attelages, qui dirige les

travaux exécutés par des animaux; 2° le chef de main-d'œuvre, qui dirige les travaux exécutés par des hommes; 3° l'irrigateur, qui règle la conduite des eaux dans toutes les parties basses, les opérations qu'exige la culture des prairies, la récolte du foin, l'assèchement des terres arables en hyver, etc.; 4° le berger; 5° le *marcaire*, avec les aides sous ses ordres, pour soigner les bêtes à l'engrais, les vaches et les porcs.

La ferme-modèle de Roville est remarquable aussi pour le soin qu'on y prend du bétail. Elle élève trois cents mérinos. Elle entretient, durant huit à neuf mois de l'année, de 20 à 25 bœufs à l'engrais, qu'on nourrit et qu'on traite avec des soins parfaits. Elle se propose d'avoir douze vaches, et d'étudier s'il est plus avantageux de nourrir des vaches laitières ou des bœufs à l'engrais. Elle appelle l'attention publique sur la comparaison, l'étude et le choix des diverses races de bestiaux. Elle entretient de 25 à 50 porcs dont la race est formée par le croisement des porcs du pays avec ceux de l'école royale d'Alfort.

Ces cochons, de race perfectionnée, peuvent être plus promptement engraissés, avec moins de nourriture; ils sont d'origine indienne,

croisée par les Anglais avec la race de leur pays.

En France on tue chaque année près de quatre millions de porcs : c'est la nourriture du petit agriculteur. Si l'on parvenait à donner seulement trois francs de plus-value à chacun de ces porcs, ce serait douze millions de francs acquis pour la France. Le petit cultivateur aurait sa grande part dans cet accroissement de revenu.

Enfin, je dois citer le système de M. de Dombasle, en ce qu'il a pour but de faire adopter, dans toutes les exploitations rurales de quelque importance, des comptes par lesquels, chaque fermier connaîtrait exactement, pour chaque partie de son exploitation, ses dépenses, ses recettes, ses pertes, ses bénéfices. On réglerait les travaux d'après les résultats de ces calculs bien simples.

A mesure que l'instruction sera plus répandue chez les cultivateurs, qu'ils joindront à la connaissance de l'écriture et de la lecture *celle de l'arithmétique*, ils pourront apprendre à tenir des registres en partie double ; ils donneront cette connaissance à leurs enfants, à leurs femmes, à leurs filles.

La maîtresse de ménage pourra tenir avec le plus grand succès une comptabilité agri-

cole, de même que la comptabilité d'un grand nombre d'établissements de commerce et d'industrie est tenue par la femme ou la fille de la maison. *Il importe donc beaucoup qu'une instruction élémentaire, mais solide et complète, soit donnée à tous les enfants des petits propriétaires cultivateurs et des fermiers, tant aux filles qu'aux garçons.*

Grâces au soin parfait avec lequel M. de Dombasle tient sa comptabilité, il a pu présenter de bonne heure un budget approximatif de son établissement, budget d'après lequel...

Le total des recettes est de . . 47,733 fr.
Le total des dépenses est de . 36,470
L'excédant des recettes est de . 11,263

A ce compte, le produit moyen des 190 hectares de la ferme serait de 59 fr.; mais, dans le département de la Meurthe, le produit moyen de l'hectare est évalué seulement à 28 fr. 50 c.; donc, par le nouveau système de culture dont M. de Dombasle fait usage, *le produit de la terre est plus que doublé.* Par conséquent cet agronome a résolu de la manière la plus satisfaisante la question pratique du revenu net. Un pareil succès donne à ses principes toute la confiance que peut inspirer son talent et que justifie son zèle.

Chaque année il se tient à Roville deux comices agricoles, et M. de Dombasle publie, sous le titre d'*Annales agricoles de Roville*, un excellent journal d'agriculture, dans lequel on trouve l'historique de ces comices, qu'on peut comparer aux réunions agronomiques de l'Angleterre. Pour compléter les institutions de Roville, il faudrait une école de culture et de *fermage*, dans laquelle on recevrait les jeunes gens aisés qui voudraient se familiariser avec les meilleures méthodes. M. de Dombasle admet du moins des élèves externes qui logent au village; il leur donne deux leçons par semaine.

Il faudrait encore, dans la ferme-modèle, une *École de bergers*, où l'on apprendrait : à soigner avec intelligence et douceur ces précieux animaux; à les parquer, à les laver, à les tondre convenablement. L'on n'emploierait que des chiens muselés, et l'on ne ferait jamais trop courir les animaux; parce qu'un galop trop fréquent et trop précipité leur donne des affections mortelles. Ainsi le propriétaire de troupeaux trouverait, dans la conservation des animaux, le prix de sa bonté.

A la ferme expérimentale de canton ou d'arrondissement, il faudrait joindre une belle

pépinière, où l'on élèverait avec soin tous les arbres qu'il est avantageux de propager dans le canton : par exemple, les mûriers dans les départements du centre, pour la nourriture *des vers à soie* qui peuvent accroître *de soixante millions* le revenu des petits propriétaires.

Les petits propriétaires peuvent beaucoup augmenter la valeur de leurs champs, par des plantations intelligentes de bouquets d'arbres et d'arbres isolés. Je voudrais qu'en France chaque ferme offrît le charmant spectacle des fermes de la Normandie et de la Flandre française. Dans ces deux contrées l'habitant des fermes se fait remarquer par sa rare propreté, par ses meubles commodes, par les couverts d'argent qui sont le luxe de sa table, par les belles plantations d'arbres qui forment un rempart d'ombrage autour des édifices de son exploitation. Près de là se trouve toujours un jardin enclos d'une haie vive, où l'on réunit, suivant un dire plein de grâce : quelques roses pour la beauté, quelques pommiers pour la boisson, quelques poiriers pour les amis !

Mais, pour que les plantations soient fructueuses, il faut avoir soin de les varier. Si

tous les petits propriétaires d'un pays plantent à la fois des peupliers, ou si tous plantent des ormes, ou si tous plantent des frênes, dans le premier endroit les peupliers tomberont à vil prix; dans le second, les ormes; et dans le troisième, les frênes.

Tous les arbres ne se plaisent pas dans le même terroir, ni dans la même exposition; mais plusieurs conviennent au même terroir et plusieurs à la même exposition : variez. Si vos voisins plantent une espèce en abondance, préférez, toutes choses égales, l'espèce qu'ils ont négligée. A l'époque de la coupe, vos produits étant les plus rares, seront les plus recherchés.

Il faut détruire, dans une vaste partie de la France, ce barbare préjugé des cultivateurs, qui leur fait regarder les plantations, même les plus intelligentes, comme diminuant les produits de la culture, parce qu'elles ôtent le soleil pendant quelques heures du jour à certains points du terrain qui les environne.

Si cette objection était fondée, elle aurait bien plus de vérité dans nos départements du nord où le soleil a moins de force : ce qui rend plus sensible la privation des rayons du soleil.

Eh bien! au contraire, nos départements

les moins chauds, ceux où le climat ne permet pas même d'avoir de la vigne, ceux de la Normandie et de la Flandre, ont les plantations isolées les plus variées, les plus belles, et s'unissant admirablement avec une riche agriculture qui tire de la terre trois fois plus que l'agriculture du midi.

Recommandons surtout, aux habitants du centre et du midi de la France, de multiplier les plantations isolées, et les bosquets, et les vergers et les allées; le territoire s'embellira; plus de rosée attirée sur la terre en accroîtra la fertilité; plus d'ombrage répandu sur le sol y conservera l'humidité si favorable à l'agriculture. Les arbres empêcheront l'eau de se réduire en vapeur par l'action de l'air et du soleil; ce qui rendra les sources plus copieuses et plus durables, les ruisseaux plus abondants et par-là plus favorables aux irrigations, plus propres au service des moulins et des usines, au flottage, à la navigation, etc.

Les prairies artificielles produisent une partie de ces avantages; leur accroissement sera, sous ce point de vue, un bienfait pour le pays.

On ne compte en France qu'un petit nombre de départements où l'on connaisse bien les moyens de faire servir les eaux *pour arroser*

les prairies. Dans ces départements, les gros propriétaires font de puissants sacrifices; et les petits propriétaires les imitent, en se réunissant pour opérer de concert, et fertiliser leurs possessions. Il faut partout imiter cette sage conduite; il faut demander à la Bresse, au Dauphiné, à la Provence et à quelques autres provinces leurs bons ouvriers irrigateurs, afin d'en avoir un près de la ferme expérimentale de l'arrondissement ou du canton. Ces ouvriers donneront *des leçons d'irrigation* à ceux du pays. On verra quels grands résultats produira ce moyen d'accroître la superficie des prairies naturelles et des jardins!

Nous avons vu comment nous multiplierons beaucoup les bestiaux et les troupeaux, au moyen des prairies artificielles créées et des prairies naturelles multipliées par l'effet des irrigations : il en résultera d'abondants engrais animaux, qui permettront de bien mieux fumer les terres qu'on ne le fait aujourd'hui dans la plupart de nos départements.

Pour donner à nos cultivateurs un exemple de ce qu'il est possible de faire en ce genre, nous allons citer le département du Nord.

L'arrondissement de Lille offre un spectacle admirable. Il possède cinq fois autant de bœufs

et de vaches que le reste de la France, proportionnellement à l'étendue du territoire. Cependant cet arrondissement ne cultive qu'avec des chevaux; tandis que, dans les autres départements, les bœufs sont en général la force la plus employée à l'agriculture. Les bêtes à cornes élevées dans ce département sont élevées soit pour la boucherie, soit pour donner du lait, du beure, du fromage et des veaux: c'est une des richesses principales du pays.

Gardons-nous de penser que, dans toutes les parties du département du Nord, où l'agriculture est superbe, le terrain soit d'une qualité supérieure. Il a fallu vaincre, à force d'art, les difficultés que présentaient des terres tantôt marécageuses, tantôt sablonneuses, et tantôt argileuses. Cette variété même est importante, car elle offre des leçons pour cultiver les terrains les plus divers.

Dans ce département où nous allons chercher des modèles, nous trouvons une extrême irrégularité; ainsi marquée par l'historien de leur agriculture: « Du côté de Lille, » dit M. Cordier, » fermes *petites* et isolées, terrains presque toujours en production, récoltes superbes et très-variées; au delà, grandes fermes, jachères, récoltes moins variées et

moins belles : la même différence existe entre les plantations. Autour de Lille, tout annonce l'aisance, l'industrie, la propreté ; au delà, l'on remarque des traces de gêne et quelquefois de pauvreté. » Maintenant qu'un régime uniforme s'étend à toute la France, l'industrie et l'instruction gagnent de proche en proche. Encore quelques années et les arrondissements limitrophes jouiront en grande partie de la culture flamande.

Dans la Flandre, *les cultivateurs sont tous fermiers ou propriétaires ;* ils obéissent aux lois avec ponctualité ; ils aiment peu les changements ; on ne voit parmi eux d'autres pauvres que des vieillards et des infirmes : en tout, le laboureur flamand se fait distinguer par ses qualités morales.

Ce qui ajoute prodigieusement à la prospérité de l'agriculture, dans la Flandre française, c'est la multiplicité des villes, leur nombreuse population, et leur grande industrie, qui se déploie jusque dans les moindres villages, afin d'occuper les campagnards que la culture n'emploie pas.

Dans les petites fermes, le temps disponible des enfants est mis à profit pour préparer le lin, et pour fabriquer la dentelle,

Ajoutons que cette combinaison des travaux agricoles et manufacturiers est aussi favorable à la santé de l'espèce humaine qu'à la prospérité de deux industries.

Nous avons déjà dit que les habitants de la Flandre se partagent entre l'agriculture et l'industrie. Ils préparent le lin et le tabac, ils tissent des toiles. Ainsi, quand l'agriculture souffre, ils trouvent du soulagement et des ressources dans l'industrie, et réciproquement. Durant les mauvaises années, la terre leur fournit assez pour les préserver de ces famines horribles qui font périr en grand nombre les ouvriers des villes populeuses.

Dans la Flandre française, le travail de l'homme a beaucoup plus de part aux occupations de l'agriculture que dans la Grande-Bretagne; l'homme, par son intelligence, y perfectionne les travaux bruts obtenus avec la force des animaux. Cette heureuse modification mérite d'être étudiée.

Ajoutons que les Anglais ont pris à la Flandre française beaucoup de perfectionnements agricoles. Cependant, les habitudes flamandes et le mode d'agriculture auxquels les habitants du département du Nord doivent tant de richesse et de bonheur, s'éloignent moins

des habitudes du reste de la France, que les habitudes et les méthodes anglaises : sachons en profiter.

Une cause des progrès de l'agriculture, dans le département du Nord, tient à son *heureuse alliance avec le commerce.*

J'insiste sur un point :

Ce qu'il faut admirer comme le résultat nécessaire d'une longue civilisation, c'est l'ordre parfait établi dans la succession des travaux agricoles, *et dans leur mélange avec les travaux industriels* ; de telle sorte que jamais personne ne reste oisif, et que chaque journée met à profit toute la quantité de force que l'homme et les animaux peuvent fournir d'une manière utile. Dans le livret *du petit fabricant*, et dans le livret *du petit commerçant*, je montrerai l'avantage que l'industrie et le commerce retirent de cette alliance avec l'agriculture.

L'agriculteur flamand ne suit pas une routine aveugle pour ensemencer constamment une même étendue totale de superficie avec une même espèce de grains. Il varie ses cultures de manière que les récoltes ont toute l'abondance possible, et se trouvent en proportion avec les prix ordinaires observés dans l'année même.

La terre n'est, pour ainsi dire, jamais oisive, et dans beaucoup de localités on lui fait produire deux récoltes par année. *Si de semblables résultats sont obtenus dans la partie du royaume, où le soleil a le moins de chaleur, que ne pourrait-on pas faire, avec le même esprit d'observation et la même activité, dans la partie du midi, beaucoup plus favorisée du côté de la température!*

Le colza, le lin, la camomille, l'œillette ou pavot, sont cultivés comme plantes oléagineuses, et fournissent leurs grains aux nombreux moulins de la Flandre française *. Le

* 200 moulins à vent s'élèvent autour de Lille, et sont tous employés à la production de l'huile. L'avantage qu'on trouve à faire des moulins à huile mus par le vent, c'est qu'on n'a besoin de transporter qu'à de petites distances les produits agricoles nécessaires à l'alimentation des moulins, ce qui diminue de notables dépenses. Ainsi la Flandre offre en ce genre des modèles au reste du royaume. Les moulins à huile, mus par le vent, coûtent 9 à 10 mille francs à construire; on les loue 1,000 à 1,200 francs; ils peuvent exprimer de cinq à six cents tonnes d'huile par an. Le département comptant 474 moulins à huile mus par le vent, il en résulte que la quantité d'huile fabriquée par ces moulins va de 237,000 à 284,000 tonnes d'huile par

tabac est aussi cultivé avec le plus grand succès, et le serait bien davantage si ce genre de culture était libre *. Proportion gardée,

année. Les moulins à eau fabriquent annuellement de deux à trois mille tonnes d'huile. Si nous prenons pour moyenne 2,500, comme il y a 33 moulins mus par la force de l'eau qui sont consacrés à la fabrication de l'huile, ces 33 moulins fabriquent 82,500 tonnes d'huile; cela forme une moyenne de 343,200 tonnes.

On emploie aussi des moulins à eau pour fabriquer l'huile, en Angleterre : les moulins à eau qui, dans ce pays, servent à ce genre de fabrication, sont plus parfaits que ceux de la Flandre; ils donnent un produit double, mais ils coûtent *quatre* fois autant. Ainsi l'Angleterre trouve moyen d'économiser sur le travail de l'homme, et la Flandre sur la dépense des capitaux; *le moyen préféré par la Flandre convient le mieux au petit propriétaire français.*

* L'auteur du mémoire sur l'agriculture flamande s'élève avec force contre le monopole du tabac, et démontre la perte qui en résulte pour l'agriculture du département du Nord : perte qu'il évalue à 50 pour 100. « Les belles manufactures de tabac, établies depuis long-temps à Lille et à Dunkerque, » qui imprimaient, dit-il, un mouvement extraordinaire au commerce et à l'agriculture, sont fermées, au grand détriment du pays et de la France. » Les fonds sont sans emploi, les ouvriers sans occupation; la contrebande ruine l'état, corrompt

la pomme-de-terre est une des plantes propres à la nourriture de l'homme, propagée avec le plus d'abondance dans le département du Nord.

Il faut citer l'agriculture de la Flandre pour son excellent système d'engrais des terres labourables *. Nous invitons le petit cultivateur français à suivre partout ce système.

La culture des prairies artificielles est très-perfectionnée dans la Flandre. On admire particulièrement la beauté des trèfles et le volume des graines, qui fournissent en huile un cinquième de plus que les graines

» la population de la frontière et enrichit nos voisins,
» qui élèvent chaque année des fabriques près des
» limites des deux royaumes. »

* *L'engrais flamand* est formé principalement avec le résidu des latrines, et comparable à l'engrais que j'ai remarqué dans les états de Lucques.

La plus grande partie de la *chaux* fabriquée dans le département est employée comme engrais, qu'on exporte beaucoup en Belgique. Les fours à chaux brûlent sans cesse, et sont chauffés avec des couches de charbon fossile, en poussier, qu'on jette entre les couches de chaux dont on charge successivement le four.

Le *plâtre* serait employé comme engrais, si le département du Nord pouvait l'avoir à bas prix.

de même volume prises dans d'autres contrées. C'est au cultivateur de la ferme-modèle, dans chaque arrondissement, à mettre en pratique les bonnes méthodes flamandes pour la culture des plantes qui nous donnent de l'huile, et pour la culture spéciale des fèves, de la luzerne et du sainfoin, des navets, des carottes et des betteraves, des choux ordinaires et des choux collets ou cavaliers. Quand le petit cultivateur verra de ses yeux les bons effets de ces cultures perfectionnées, *il y croira*, et s'empressera de les adopter.

La Flandre, comme l'Angleterre, offre des plantations d'arbres qui servent de bordures non-seulement aux routes, mais aux enclos particuliers. Ces plantations sont d'un grand produit; elles embellissent la campagne. Les arbres élagués avec intelligence, sont droits, à haute tige; leur isolement les rend durs et de la meilleure qualité pour les constructions.

A présent je veux citer à nos concitoyens l'exemple des petits cultivateurs du département de la Moselle.

Le paysan messin se distingue par son activité ;il est laborieux, infatigable, et brave dans les combats ; il pratique beaucoup de méthodes

agricoles malheureusement inconnues encore aux paysans de la plupart des autres parties de la France ; il abandonne par degrés les jachères, il fait usage d'engrais minéraux, de marne, et surtout de plâtre. *Dans beaucoup de villages, les meuniers ont établi des moulins qui broient le plâtre*, cet engrais si précieux pour les prairies artificielles, lorsqu'on sait l'employer dans une juste proportion. Le laboureur messin varie ses cultures. Il récolte beaucoup de lin, de colza, de chou-navette ; ce qui donne d'abondants produits en huile. Il aime à cultiver les arbres fruitiers ; aussi *beaucoup de villages sont tellement entourés de vergers, qu'on les dirait bâtis au milieu d'une forêt fruitière.* L'art de préparer les fruits, de les sécher, de les confire ou d'en extraire des sirops, est une industrie fort importante pour le département. La culture des jardins est pareillement soignée, et le département a des pépinières renommées (*), dont les jeunes arbres sont exportés au loin.

* Nous citerons particulièrement les pépinières de M. Simon Louis, à Metz ; elles ont 30 hectares de superficie, et présentent une immense collection d'arbres forestiers, d'arbres à fruit, d'arbres d'agré-

L'éducation des abeilles est encore une branche d'industrie assez étendue, que l'on commence à perfectionner dans ce pays.

On voit à Moncey, dans le département de la Moselle, une ferme-modèle dirigée par M. Bouchotte, agronome très-estimé. On la distingue pour l'ordre établi dans sa comptabilité; c'est un genre d'amélioration qui doit marcher de pair avec celle des travaux agricoles. Dans cette ferme-modèle, la race des chevaux est belle et bien soignée; les étalons forment un haras pour les contrées environnantes; les vaches appartiennent à l'espèce de la Lorraine allemande; les troupeaux, qui sont nombreux, se composent de brebis-mérinos. Exemple excellent pour notre ferme modèle.

Maintenant, quittons la Moselle et passons en Alsace. La Société d'agriculture de Strasbourg s'est proposé de choisir un terrain pour y former une ferme expérimentale qui servît à propager dans l'Alsace la meilleure espèce d'arbres fruitiers et d'arbres forestiers

ment, d'arbustes, de fleurs, etc. Metz exporte par an 200,000 pieds de jeunes arbres et 200,000 kilogrammes de pruneaux.

Elle a fait choix d'un professeur pour la taille et la greffe des arbres ; elle a décidé qu'on inviterait à suivre ses leçons les élèves de la classe normale, où l'on forme les instituteurs primaires. *C'est une excellente pensée que celle de donner aux maîtres d'école des campagnes quelques notions utiles à l'agriculture ;* de semblables connaissances fourniront à ces maîtres les moyens de rendre beaucoup de services, et d'en obtenir une juste récompense, qui puisse améliorer leur condition généralement trop voisine de l'indigence. Il faut que ces maîtres d'école deviennent les intermédiaires naturels entre l'habitant de la campagne et les sociétés d'utilité publique du département. Il est certaines inventions qu'on peut faire adopter bien difficilement aux hommes d'un âge mûr, parce qu'elles contrarient trop des idées depuis long-temps acquises. Au contraire, on peut faire adopter avec une extrême facilité ces idées avantageuses, par la génération naissante qui bientôt les propage et les fait adopter lorsqu'elle entre dans le monde.

Il est à désirer que l'exemple offert par la Société de Strasbourg soit suivi dans les diverses parties de la France, et pour les pépinières d'arbres, et pour les maîtres d'école.

Nancy, Metz et Strasbourg possèdent beaucoup d'habitants juifs qu'on attire par degrés vers l'agriculture et vers l'industrie. Ces villes et Paris ont établi des écoles pour les jeunes Hébreux, et la bienfaisance de cette institution produit déjà des résultats excellents. *Cela réconciliera partout le petit peuple avec les Juifs*; on les traitera mieux à mesure qu'ils deviendront plus estimables; un fâcheux préjugé contre eux s'affaiblira : la tolérance et la morale y gagneront dans beaucoup de petites villes et de campagnes.

L'Alsace nous présente un exemple admirable du bien que peut faire un ministre des autels, ami de la civilisation. Nous réservons cet exemple pour la fin de notre petit livre, après avoir expliqué les services nouveaux que les bons curés peuvent rendre aux habitants des campagnes.

Passons à la Franche-Comté. Le gouvernement a pris les soins les plus dignes d'éloge pour améliorer les bestiaux du département du Doubs. Des comices ruraux, formés dans quatre sous-préfectures, sont chargés de distribuer des prix aux propriétaires qui présenteront les taureaux, les bœufs, les vaches et les génisses de la plus belle espèce. Des primes

sont pareillement distribuées aux habitants qui présentent les plus beaux chevaux de race comtoise. Voilà des exemples qu'il faudrait suivre dans toute la France.

Une amélioration que le législateur seul peut rendre générale, et qui serait de la plus haute importance pour la Franche-Comté et pour bien d'autres parties du royaume, c'est la suppression de la vaine pâture : suppression que tous les cultivateurs éclairés s'accordent à demander, afin de pouvoir varier à leur gré les cultures, et d'obtenir, suivant les besoins du pays, des récoltes plus ou moins tardives. Les inconvénients de la vaine pâture sont si grands, dit l'auteur de la Statistique agricole du département du Doubs, qu'un hectare de terre en clôture, à côté d'un hectare de même qualité, ravagé par la vaine pâture, produit un tiers de plus. Ils produiraient également si la vaine pâture était abolie.

Dans quelques endroits de l'arrondissement de Montbéliard, les habitants ont, d'un commun accord, abandonné cette pratique. Leur exemple mérite d'être partout suivi.

Si l'on excepte l'arrondissement de Montbéliard, les jachères sont encore en usage dans presque tout le département. Les

cultivateurs de cet arrondissement pratiquent avec méthode l'irrigation des prairies naturelles et tirent un grand parti des prairies artificielles.

Dans la plaine, le labour se fait avec beaucoup de soin; il est profond et régulier. Le hersage est également soigné; et, dans le moment des semailles, la terre rendue meuble, offre une surface unie comme celle des carreaux d'un jardin.

Je dois citer un fait qui montre le courage et l'industrie des Francs-Comtois. Tous les pauvres qui ne regardent pas la fainéantise et la mendicité comme une ressource préférable au travail, ramassent un peu d'engrais; ils trouvent aisément un propriétaire qui conduit cet engrais sur un de ses champs, laboure ce terrain, et le laisse ensuite planter en pommes-de-terre par les possesseurs de l'engrais, sans aucune rétribution. Le maître du sol y gagne une amélioration fort-sensible sur ses récoltes futures.

On cultive beaucoup le chanvre et la navette dans l'arrondissement de Montbéliard; les chenevières, fortement fumées, produisent des chanvres très-fournis, qui souvent s'élèvent à deux mètres de hauteur. Le rouis-

sage s'opère avec une méthode qui nous paraît digne de remarque. L'on ne fait point séjourner le chanvre dans l'eau ; l'on se borne à l'étendre sur des prairies fraîchement fauchées, et l'on prévient de la sorte les maladies et les inconvénients qui résultent du rouissage ordinaire. Les pluies fréquentes qui ont lieu, et les rosées abondantes, donnent à ce moyen beaucoup d'efficacité. Après avoir laissé le chanvre exposé de la sorte, durant six semaines, on le lie en bottes, pour être tillé dans les soirées d'hiver.

On sème des raves avec le chanvre et le lin; elles poussent fort-bien, quoiqu'à l'ombre ; elles viennent promptement en maturité, quand les lins et les chanvres sont arrachés.

Passons à la Normandie et traversons le département de l'Eure, pour aller de Paris à Caen. Lorsqu'on suit cette route, on est aussi surpris qu'affligé de voir, dans un pays riche et fertile, au milieu de campagnes superbes, les habitations les plus misérables, couvertes en chaume et construites d'une manière grossière, avec de la boue et du bois; telles, en un mot, qu'on les voit encore *dans les trois quarts* du royaume. Il serait pour-

tant facile de fabriquer des briques et des tuiles dans le département de l'Eure, et de s'y procurer ainsi des habitations solides, qui fussent à l'abri de l'incendie.

En Picardie, les progrès de l'agriculture, l'augmentation des engrais, résultat de l'augmentation des troupeaux et d'une meilleure exploitation de quelques engrais minéraux, ont permis de cultiver en froment une grande quantité de terres, auparavant emblavées en seigle. Par ce moyen, le petit agriculteur s'est nourri de mieux en mieux dans les parties de la France les plus avancées; mais il se nourrit encore bien mal dans les autres parties.

Dans l'ancienne Picardie, à mesure que l'habitant des campagnes connaît mieux ses intérêts et ses moyens de subsistance, il s'habitue à vendre son blé pour acheter de la farine, au lieu d'envoyer ses grains pour son compte au moulin, et d'éprouver beaucoup de fraudes.

Parmi les améliorations du département de l'Aisne, je dois citer celles du canton de Nouvion. Avant 1789, les terrains de ce canton étaient d'une qualité médiocre et se vendaient à vil prix. Les possesseurs de ces terrains imitèrent les propriétaires du Hai-

nault, pays limitrophe : ils entourèrent leurs champs avec des haies vives, les fumèrent abondamment, et formèrent ce qu'on appelle des pâtures grasses, dont la valeur est bien supérieure à celle que les terres avaient primitivement. D'autres cantons de l'Aisne ont adopté cette culture.

On fait dans la forêt de Nouvion beaucoup d'ouvrages de boissellerie; des sabots principalement destinés pour les habitants du pays, des pelles à four, des vases en bois, toutes sortes d'ustensiles de ménages, connus sous le nom de *bois-jolis*. L'exportation du bois-joli se fait à Amiens, à Paris, etc.

La boissellerie et la raclerie, art de travailler une certaine classe d'objets en hêtre refendu, fournissent Paris pour une valeur annuelle de 3 à 400,000 fr. On fabrique aussi, dans le département, des formes pour les bottiers et les cordonniers; on tourne des rouets, des dévidoirs, des porte-liqueurs, des montures d'huiliers, etc.; on fait des jouets d'enfants et des roues pour les petites voitures.

Autrefois le département de l'Aisne envoyait à Paris le merisier en grume pour faire des chaises. Aujourd'hui l'on débite les bois sur place, d'après des modèles envoyés de

Paris. L'artisan de la capitale ne fait plus qu'assembler les pièces et les polir lorsqu'elles arrivent ; ce qui diminue à la fois les frais de transport et de main-d'œuvre.

Le bourg d'Origny, près de Vervins, est le centre de la fabrication des vanneries fines, genre d'industrie auquel s'adonnent de 3,500 à 4,000 personnes * de tout sexe et de tout âge, et qui produit par an près d'un million.

Durant la guerre de l'empire, des prisonniers espagnols ont introduit dans le département de l'Aisne, la sparterie, ou confection de cordages, de nattes et de tapis en jonc. Cette branche d'industrie est susceptible d'un grand accroissement. La corderie est exploitée avec activité à Chauny, pour le service

* Elles font des paniers, des corbeilles, etc., des tissus d'osier qui représentent des ondulations analogues à celles du damas. On compte plus de 200 espèces d'objets qui se fabriquent avec de l'osier Ces travaux sont faits dans le sein de chaque famille, et les produits livrés ensuite à des marchands, qui les emportent. *Dès l'âge de six ans les enfants peuvent concourir à ce travail.* Une moitié des produits reste en France ; l'autre est exportée dans le nord de l'Europe, à Genève, à Gênes, aux États-Unis et jusqu'aux Grandes Indes. Cela nous montre l'importance d'une telle industrie.

qu'exige la navigation de l'Aisne et du canal de Saint-Quentin.

Chacun de ces travaux d'un département très avancé, présente des modèles à l'imitation des autres départements.

La Champagne nous montre, par l'exemple de M. Richardot, comment un petit propriétaire intelligent peut obtenir de grands résultats.

Il est un endroit du département de la Haute-Marne, où quatre-vingts sources, concentrées sur une superficie peu étendue, inondaient un sol pierreux qui présentait beaucoup d'obstacles à l'infiltration d'une masse d'eau très-abondante et sans cesse renouvelée. M. Richardot réunit les quatre-vingts sources en seize cours d'eau, pour les faire écouler par un égal nombre de pierrées solides. Il fit prendre ainsi de la consistance au sol intermédiaire; il en brûla dix à douze centimètres d'épaisseur. Ensuite il planta sur le terrain préparé de la sorte; et les eaux, maîtrisées dans leur cours, servirent à l'arrosage des plantations effectuées sur le sol asséché. Ces opérations eurent un plein succès.

Les travaux de M. Richardot, dans les parties montagneuses et dans les terrains à la fois arides et sans culture, ne sont pas moins re-

marquables. C'est dans les environs de Langres qu'il fit ses utiles expériences. Dix montagnes ou terrains incultes cédèrent à ses efforts ; il les rendit à la production. Grâces à ses soins, un grand nombre de propriétés particulières furent insensiblement améliorées. *Il exécutait tous ces travaux dans la morte saison, époque où beaucoup d'ouvriers sont désoccupés et peuvent être employés à moindre prix.*

M. Richardot a fait un livre où l'on trouve d'utiles préceptes sur les pépinières, les semis, les plantations qui conviennent au nord, à l'est, à l'ouest et au centre de la France. Le même agriculteur s'est occupé d'améliorations forestières. Il substitue à l'abattage ordinaire des bois, une coupe entre deux terres avec la coignée exclusivement. Il creuse la terre à trois décimètres de profondeur, autour du corps de l'arbre qu'il coupe au fond de l'excavation; il recouvre ensuite le tout avec de la terre. Une expérience comparative fut faite dans le même bois entre cette nouvelle méthode et l'ancienne; la nouvelle fut déclarée supérieure par trois commissaires que la société d'agriculture de la Haute-Marne avait nommés pour faire ce parallèle. La nouvelle méthode a l'avantage de présenter un plus grand pro-

duit qui compense et au delà les frais particuliers qu'elle exige, et qui rend la coupe suivante plus copieuse. Il ne faudrait pas appliquer le moyen qu'on propose, à la coupe des bois plantés dans un sol très-humide, parce qu'alors la souche périrait; dans tout autre terrain, ce moyen offrira de grands avantages.

Voilà, dans quelques provinces du nord de la France, des modèles qu'il est bien important de faire connaître à toutes les parties du royaume. Sans doute, de ce qu'une pratique d'agriculture réussit dans un endroit, il ne faut pas conclure qu'elle réussirait également bien dans tout autre; chaque plante comme chaque arbre veut son terrain, son exposition, sa culture particulière; il faut donc en agriculture un grand esprit de discernement, une continuelle habitude d'observation. Par conséquent l'agriculture, la petite aussi-bien que la grande, exige beaucoup d'exercice de l'esprit pour être bien pratiquée. Voilà pourquoi l'agriculture n'est en arrière que dans les départements marqués en *noir* comme ignorants, sur ma carte de l'instruction populaire de la France. Voilà pourquoi dans les départements *blancs*, les départements éclairés de la Flandre, de l'Alsace, du Pays Messin,

de la Picardie, de la Champagne et de la Franche-Comté, la petite culture prospère ; elle y prospère, parce que le petit cultivateur a reçu plus d'instruction que dans la plupart des autres parties de la France : il fait mieux parce qu'il sait mieux, c'est tout simple.

Apprenons donc le plus que nous pourrons à nos enfants de la petite propriété, de la petite culture ; afin que les petits biens qui composent les cinq sixièmes de la France rapportent le plus possible et répandent beaucoup de bien-être sur nos quatre millions de familles possédant la petite propriété, et par suite étendent ce bien-être à toutes les autres familles que nourrit le sol de la patrie.

En parcourant un petit nombre de pays, j'ai signalé beaucoup de sources d'améliorations : je suis bien loin d'avoir tout signalé! Je n'ai fait que mettre sur la voie le petit producteur. S'il s'élance une fois dans cette carrière, il saura bien trouver de nouveaux perfectionnements à produire, et d'utiles innovations à propager. Il peut compter d'ailleurs que je ne resterai pas en arrière pour les lui signaler, si besoin est.

Quittons maintenant le soin des champs et des animaux. Retirons-nous au sein du foyer

domestique, pour étudier dans son intérieur la famille de notre petit propriétaire. Examinons avec soin, sa demeure, sa vie, son bien-être physique et le développement de ses facultés, et l'amélioration de ses mœurs.

Dans la plupart de nos villes de province, au sein même de la capitale, je vois partout des traces de déraison et de mauvais goût dans la construction des maisons, dans leur distribution, dans leur ameublement, et leur entretien. La plupart des architectes ne bâtissent une maison que pour la façade; les propriétaires, séduits par la même vanité, sacrifient à de vains dehors les sommes avec lesquelles ils auraient transformé l'intérieur en habitation pleine d'aisance et d'agrément.

N'imitons pas ces marchands épris d'un charlatanisme ruineux, qui veulent tout faire pour l'enseigne, afin d'attirer les pratiques; et ne font rien au dedans pour les satisfaire.

Il faut, pour notre petit propriétaire, une maison bâtie avec simplicité, et surtout avec économie; mais, avec une économie bien entendue et dont nous allons donner l'idée.

Je veux bâtir une maison dans notre petite ville; cette maison, construite en pierre de taille, avec une forte charpente en chêne,

durerait quatre cents ans, mais elle me coûterait 20,000 fr. Construite en moëllons, avec une charpente et des planchers de sapin, fort légers, elle me durera seulement soixante ans, c'est-à-dire, à peu près un *septième* du temps que pourra durer l'autre; néanmoins elle coûtera *moitié* : où est l'économie?

Pour bâtir une maison moins durable, je ne dépense que 10,000 francs; il me reste 10,000 autres francs qui, placés en améliorations agricoles bien entendues, me rapporteront 5 pour cent : je compte seulement 3 pour cent, afin d'évaluer au plus bas.

Au bout de soixante ans, mon capital de 10,000 fr., à 3 pour cent d'intérêt, sera devenu 58,920 fr. Au bout de soixante ans, s'il faut rebâtir ma maison, ce sera 10,000 francs à dépenser, et il me restera pour richesse acquise 48,920 francs.

Si mes 10,000 francs avaient rapporté 5 pour cent par an, j'aurais économisé 186,780 fr., et j'aurais, en soixante ans, fait passer ma famille, de la petite à la grande propriété, par le seul effet des intérêts qu'auraient donnés les 10,000 francs économisés sur la construction première de ma maison.

Ce principe est si bien entendu par les

peuples habiles à calculer, par les Anglais, les Hollandais et les Suisses, qu'ils construisent, dans leurs villes, des maisons très-simples et très-économiques, même pour les familles les plus opulentes.

Ainsi, *première règle :* notre maison devra nous coûter le moins possible pour sa grandeur et n'avoir que la grandeur suffisante pour être commode.

Si la maison est bien construite, suivant les règles de la géométrie et de la méchanique, les murs seront bien d'aplomb ; de plus, les planchers bien de niveau, la charpente bien équilibrée, n'exerceront pas de poussée qui jette une partie des murs en dehors et tire l'autre en dedans. Si la menuiserie et la serrurerie travaillent d'après les mêmes principes, les portes et les fenêtres, seront bien encadrées et bien suspendues, s'ouvriront avec facilité, fermeront exactement, et ne joueront jamais; ce qui les fera durer beaucoup. Par économie nous ne mettrons juste que ce qu'il faut de bois et de fer à cette menuiserie, à cette serrurerie; nous n'opposerons de la force qu'aux endroits où l'on doit mettre de la résistance, et nous épargnerons sur tout le reste.

En plaçant bien nos fenêtres et donnant

de la minceur à la boiserie d'entre carreaux, comme en Angleterre et dans la Hollande, nous éclairerons parfaitement le logis, sans multiplier les ouvertures; c'est autant de gagné sur l'impôt contre la lumière, appelé des portes et fenêtres.

Nos appartements, assez spacieux pour être salubres, seront de grandeur moyenne; ils seront bien clos de toutes parts, c'est-à-dire ils seront comme ils ne sont presque nulle part en province : par conséquent, avec *moitié* moins de combustible, nous les chaufferons deux fois mieux. Nous démolirons nos grandes cheminées absurdes; nous abaisserons la tablette de la cheminée. Nous ne brûlerons pas déraisonnablement du bois parce qu'il coûte peu; *les grandes économies du ménage portent toujours sur les objets à bon marché :* car la petite propriété ne peut jamais être prodigue des objets chers.

Nous profiterons des règles bien simples du mouvement d'ascension des vapeurs, pour ne pas fumer, en élevant assez nos tuyaux de cheminée et retrécissant leur embouchure auprès du foyer. Par ce moyen nos appartements ne fumeront pas. Nous garnirons nos murs avec des papiers de tenture simples,

économiques et jolis ; ils resteront plus long-temps frais, notre linge plus long-temps propre, et nos meubles auront le même avantage.

Si nous comptons parmi les petits propriétaires ayant tant soit peu d'aisance, à présent qu'on a des tapis à bien bon marché, nous en mettrons dans nos appartements; nous diminuerons d'autant notre dépense en combustible, car les tapis contribuent beaucoup à conserver la chaleur.

Petits propriétaires, nous n'avons pas le moyen de renouveler souvent nos meubles et nos ustensiles ; nous y suppléerons par le grand soin et par la propreté, qui conservent tout.

Les appartements les plus beaux ne sont pas beaux sans propreté ; sans elle la richesse même a toujours un air de misère et je dirais presque d'avilissement.

On peut dire que la propreté suit les progrès de la civilisation.

Veux-je connaître à quel point un peuple a fait des progrès dans la perfection de l'état social ? Je n'irai pas voir ses palais, ses tableaux, ses statues ; je visiterai ses humbles maisons et ses chaumières : si j'y trouve le soin, l'ordre, la propreté, j'en conclurai que je suis chez un peuple très-avancé, quel

que soit d'ailleurs son goût dans les arts de luxe. Voilà le plaisir que j'éprouvais en visitant les petites maisons ou cottages de l'Angleterre, et les modestes maisons de bois de la Hollande.

Depuis Madrid jusqu'à Amsterdam je remarque cette gradation de propreté dans les habitations des petits propriétaires, des paysans, et des prolétaires..... La saleté des Espagnols est si connue qu'elle est devenue proverbiale, comme leur ignorance.

Dans le midi de la France, certains départements, moins reculés que les autres, sont beaucoup plus propres qu'en Espagne : et pourtant, à quel point ne sont ils pas au-dessous de Paris pour la propreté ! témoins ces *passarez* dont, chaque soir ou chaque matin, l'on empoisonne les rues, après que durant douze ou vingt-quatre heures, ils ont empoisonné l'intérieur des maisons.

La rogne, la gale, les poux, les punaises, accompagnements habituels de la malpropreté, sont à peine des incommodités remarquées par delà les Pyrénées; on s'en plaint passablement dans les parties les plus reculées de la France, et le voyageur tremble encore à cet égard d'être hébergé dans certaines par-

ties du centre et du midi : cette crainte a cessé presqu'en entier pour le nord.

J'ai dit que la propreté de Paris l'emporte de beaucoup sur celle du midi : suivons notre route, et disons que Paris même est prodigieusement sale, en comparaison de quelques villes du nord, telles que Dunkerque, Calais, Lille, Douai, etc.

Si je voulais faire un portrait hideux de la saleté qui souille encore certaines parties du territoire français, je peindrais les dégoûtantes demeures des montagnards auvergnats et des montagnards de la Haute-Loire; les hommes, les enfants et les cochons habitant la même cahute; le magasin au fromage mêlant ses odeurs putrescentes avec les exhalaisons des dégoûtants propriétaires et des animaux, leurs compagnons. Je montrerais cette saleté même et l'ignorance qu'elle décèle, donnant aux fromages d'Auvergne une putrescibilité rapide, qui les empêche d'être de garde, et de soutenir la concurrence contre les fromages faits par les habitants bien plus propres du Jura, de la Suisse et de la Hollande; parce que ces pays sont plus avancés dans la civilisation.

J'ai dressé par teintes blanches et noires la

carte de l'instruction populaire du royaume. Cette carte, à bien peu d'exceptions près, est aussi *la carte de la saleté et de la propreté du royaume.* Dans les départements blancs, l'habitant des campagnes et des petites villes est propre; il est sale dans les départements noirs. Pourquoi nous étonnerions-nous de ce rapport entre l'instruction et la propreté des peuples?

La propreté résulte d'une attention de tous les jours, de toutes les heures, de tous les instants, à tenir en ordre tous les objets usuels, à mettre chaque chose en place, à la préserver des souillures, des cassures, des ébréchures, insupportables pour quiconque a le besoin de la propreté. La raison, appliquée sans cesse au sentiment du bien-être physique, l'esprit d'ordre, l'esprit de conservation, l'idée constante de l'avenir, sont donc nécessaires dans le sein des familles, pour qu'on y maintienne une exquise propreté. Or, de telles idées, de telles habitudes, de tels sentiments ne peuvent exister généralement que chez des peuples où la raison du petit propriétaire, et du paysan, et du prolétaire, est déjà fort-avancée.

La propreté est une source d'économie;

elle prolonge la durée des objets; elle nous rend plus attentifs à leur conservation; elle embellit, elle enrichit les aspects. Partout les injures du temps frappent nos regards dans une maison malpropre par habitude, et rien n'attriste comme le spectacle des dégradations, ou lentes ou rapides, dans la demeure de l'homme.

Au contraire, dans l'habitation que soigne, qu'embellit la propreté, tout égaie la vue par l'aspect d'une netteté, d'un poli, d'un éclat, qui, pour les ameublements, est comme la beauté de la carnation pour le jeune âge. C'est d'elle surtout qu'on peut dire ce qu'un écrivain plein de charme disait des souvenirs de sa jeunesse : *toujours ils me rient d'une fresche nouvelleté.*

Dans les petits ménages, où la maîtresse est l'âme de toutes choses, l'intérieur ne peut être propre si la maîtresse ne chérit pas son intérieur et n'a pas les mœurs domestiques qu'exige cette prédilection.

La coquetterie engage la plupart des femmes à paraître propres, au moins dans leurs vêtements. Cependant, avec de petites fortunes, elles ne peuvent long-temps paraître telles, si leur maison n'est pas un modèle de

propreté. Comment leurs mains resteraient-elles blanches, douces et belles, lorsque souvent elles ont à toucher des meubles sales; et comment leurs habits garderaient-ils de la fraîcheur et ne se tacheraient-ils pas, lorsque si peu de chose reste propre au logis?...

L'époux est attiré par un charme dont il ne se rend pas même compte, lorsqu'il trouve sous son toit domestique une exquise propreté, qu'il rencontre rarement ailleurs; la richesse des meubles n'y fait rien, ni la somptuosité des repas: ses mets lui semblent plus savoureux, son séjour plus somptueux; et la compagne qui, par ses soins, fait naître cet attrait dans leur demeure, plaît davantage à ses yeux, à son cœur, ainsi qu'à sa raison.

Je voudrais que des contrées entières de la France fussent honteuses de paraître sales, comme elles le seraient de paraître inférieures en bravoure, en intelligence, à toute autre population. Il ne faut pas craindre de leur déplaire, en leur reprochant ce défaut; et pour le faire disparaître, il faut travailler à les instruire.

La malpropreté des ménages et des vêtements s'allie d'ordinaire avec le peu de soin dans le choix, dans la préparation des aliments

et des boissons : de là les maladies épidémiques, si fréquentes chez les peuples sales, et presque inconnues chez les autres peuples.

Il y a trois à quatre siècles, la France était à la fois barbare et sale ; elle avait, de temps à autre, des pestes engendrées par cette saleté, et des populations tout entières périssaient ; elle avait d'horribles maladies de peau : les lépreux étaient si communs qu'il y avait en beaucoup d'endroits des hôpitaux, des *maladreries* à part, pour soigner ces infortunées victimes d'un fléau transmis par la saleté des générations ignares. La France, dans les temps barbares dont nous parlons, était affligée presque partout de fièvres comparables aux fièvres de prisons, d'hôpital et de vaisseaux, quand les prisons sont sales, quand les hôpitaux sont sales et quand les vaisseaux sont sales.

Ainsi nous ne devons pas seulement repousser ces horribles siècles du moyen âge, parce que les hommes d'alors étaient grossiers, inhumains, abrutis, et serfs dégradés ou maîtres sans pitié ; nous devons les repousser, parce qu'ils étaient des siècles malsains, des siècles sales, des siècles répugnants ! ! !

C'est surtout aux mères, qui connaissent pour leurs enfants le prix de la propreté, c'est

aux jeunes beautés qui en connaissent l'avantage et le charme, que je m'adresse pour leur faire apprécier ces dégoûtants rétrogrades, qui voudraient nous ramener à des temps où les mœurs, les manières, les maisons et les personnes soulèveraient le cœur, si nous pouvions être replacés tout à coup au milieu du peuple brut et fétide qu'on nous présente comme le beau idéal de la civilisation et du charme social.

Il y a quarante ans, la France entière était beaucoup plus sale et plus malsaine qu'elle ne l'est aujourd'hui; et pourtant il nous reste prodigieusement à faire, surtout dans les départements *noirs*.

Embellissons partout la demeure des Français; loin d'y parvenir par la dépense, arrivons-y par l'économie: car, je le répète, rien n'est plus économe que la propreté, et rien n'enrichit autant que l'ordre. Avec le fruit de nos petites épargnes, peu à peu faisons entrer les meubles utiles dans les moindres maisonnettes et dans les plus humbles chaumières. Une industrie perfectionnée produira des meubles raisonnés dans leurs formes, et par là bien appropriés à leur usage, agréables dans leur aspect, durables parce qu'ils seront bien faits,

et peu coûteux parce qu'une industrie perfectionnée n'a de perfection qu'en faisant bien à bon marché.

Alors nous pourrons, d'un bout à l'autre de la France, comparer nos petites villes, et nos bourgs, nos hameaux, nos maisons isolées, avec les charmantes habitations de la Suisse, de la Hollande et de l'Angleterre.

Le jardin, le verger, près de la maison, vont devenir aussi propres, aussi jolis que l'intérieur de l'habitation; une agriculture bien entendue, multiplie dans les champs, les clôtures verdoyantes, et les beaux arbres isolés, et les bosquets heureusement situés. Nos prairies artificielles accroîtront l'étendue de la verdure perpétuelle ; on ne verra plus, après la moisson, ces désolantes plaines de chaume, où pas un arbre, pas un gazon, ne récrée, ne repose la vue par sa douce et fraîche couleur.

Ainsi la patrie toute entière, dans l'aspect de ses campagnes et de ses habitations, dans l'intérieur de ses maisons, dans le vêtement, la santé, la figure de ses habitants, paraîtra comme une région bénie tout-à-coup par le bienfaiteur de toutes choses, et recevant à la fois, avec la propreté, le bien-être, la santé, les grâces et la beauté.

Il ne suffit pas de conserver, de soigner, d'embellir, il faut produire, et produire beaucoup avec nos faibles moyens. Comment, nous autres petits producteurs, pourrons-nous y parvenir? ce sera par l'amour du travail et par l'activité.

L'une des premières qualités, dans l'homme qui ne possède qu'une petite fortune, est l'amour du travail et l'activité qu'il inspire.

L'amour du travail n'est pas un don naturel à l'espèce humaine : c'est au contraire l'amour de l'indolence et la haine de toute fatigue qui sont le propre des hommes dont la vie sociale n'a pas développé les idées. Le sauvage, en cela semblable aux animaux chasseurs, ne se livre au travail de la chasse, comme à celui de la pêche, que poussé par la faim. Ce besoin satisfait, il s'abandonne à l'oisiveté; il aime mieux rester nud que de travailler pour se préparer des vêtements; il aime mieux coucher dans une caverne obscure, humide et malsaine, que de travailler pour se construire une habitation commode et salubre.

Chez les peuples à demi barbares, tels que les Turcs et certains peuples d'Europe, l'indolence est regardée comme le bonheur suprême; l'homme qui pourrait aisément améliorer

sa fortune, donner plus d'aisance à sa famille, assurer le bien-être de ses enfants et vivre lui-même dans une heureuse abondance, préfère végéter dans l'indigence, et jouir du plus grand nombre possible de moments passés à rien faire.

Dans ces pays, il y a donc une multitude de gens qui pourraient travailler et qui ne font rien; sans compter beaucoup d'autres qui devraient s'occuper sans relâche, et qui ne s'occupent presque jamais.

Ainsi, dans ces contrées, le peuple se compose d'un grand nombre de pauvres qui travaillent un peu, pour donner à peine au-delà de l'indigence à ceux qui les emploient, et de beaucoup de gens qui ne font rien du tout! Voilà pourquoi ces pays sont si misérables.

Et voilà pourquoi, par exemple, l'Espagne à peu près aussi grande que la France, mieux échauffée par le soleil, mieux entourée par la mer, et non moins fertile, ne peut nourrir que dix millions de pauvres ou de nécessiteux; tandis que la France nourrit trente-deux millions d'hommes, dont beaucoup sont très-opulents, et qui tous vivraient dans l'aisance, si tous travaillaient avec l'adresse, avec l'activité que nous avons droit d'attendre de leur intelligence naturelle.

Et voilà pourquoi les soldats de la France sont bien habillés, bien nourris, bien logés, bien couchés, et reçoivent exactement leur empoche; tandis que les soldats espagnols portent des habits percés, ont à peine des chemises, vivent d'une mauvaise ration, en partie volée, couchent sur la paille, et ne touchent que par hasard un pauvre maravédi.

C'est là le beau idéal de la rétrogradation! Cependant nous avouons qu'il nous est impossible de souhaiter un tel sort pour l'armée de la France, et pour les habitants de la France; malgré les désirs bénins des amateurs, bien pensants, de ce bonheur à l'espagnole.

Par malheur, au sein de la France, les provinces n'ont pas toutes un égal degré d'activité. Le paysan de la Flandre est admirable pour son activité; le paysan de la Sologne, celui de la Touraine, celui de la Bretagne, sont remarquables pour leur nonchalance et la lenteur de leurs travaux : c'est la source de leur pauvreté.

Veut-on augmenter l'activité des hommes : il faut exciter l'activité de leur esprit par l'exercice de leur raison.

Au contraire, les peuples dans l'enfance n'exercent que leur imagination, sans la diri-

ger vers aucun but utile. Ils laissent dormir leur raison, et tuent le temps à former des rêves dont ils expriment les idées vaines et vagues, par des chants ou par des danses.

Cependant ils se fatiguent à donner de sang-froid l'essor à leur imagination. Alors ils ont recours à des moyens artificiels; ils prennent des aromates ou des boissons qui les enivrent. Cela remplit leur cerveau d'images vagabondes, qui les charment durant quelques heures, et les jettent dans l'état qu'on nomme ivresse.

Mais, quand l'extase amenée par l'ivresse termine ses effets, que reste-t-il à l'homme imprudent qui s'est procuré ce plaisir court et factice? une langueur, un abattement, une faiblesse, qui sont le juste châtiment de l'excès qu'il a commis.

Dans les religions chrétiennes, les pasteurs élèvent la voix contre l'habitude funeste que l'homme prend de s'enivrer; cette habitude finit par devenir une passion qui ruine la santé, et fait mourir, avant le terme naturel de la vie, les imprudents qui se permettent cette jouissance brutale.

On ne peut qu'applaudir aux efforts de ces bons pasteurs. Mais, comment n'ont-ils pas

aperçu que le seul moyen de rendre insipide à l'homme le plaisir de l'ivresse, est de donner à son esprit le moyen de trouver du plaisir dans l'activité de la raison, par le développement et l'exercice des facultés intellectuelles?... *Voulez-vous que les hommes désapprennent à s'enivrer; apprenez-leur à penser.*

Que l'homme apprenne à fixer son attention, à comparer, à réfléchir sur tous les objets nécessaires à sa vie, nécessaires au bien-être de sa famille, au bon ordre du cercle social dans lequel il se trouve placé, et vous l'aurez par-là guéri du besoin de l'ivresse.

L'expérience est encore là pour justifier cette assertion. Quand nos ancêtres ne savaient ni lire, ni écrire, lorsque penser leur était odieux et qu'ils menaient une vie animale (comme faisaient la plupart des hommes dans les siècles barbares dont nous avons décrit *la saleté*), au lieu d'employer leur vie avec utilité pour eux et leurs enfants, ils ne savaient que *tuer le temps*. Les petits propriétaires, à l'exemple des grands, se faisaient une gloire de l'ivresse; le cabaret leur semblait un endroit fort-honorable: il l'était bien pour les seigneurs!

Peu à peu les esprits ont acquis de l'activité. Les personnes possédant quelques reve-

nus ont par degrés appris à lire, et trouvé du plaisir à lire quelque chose. En recevant les idées des autres par la lecture, elles ont appris à se former des idées ; elles ont pensé, elles ont moins bu. Enfin l'ivresse a déserté les maisons où l'instruction a pénétré.

Il y a des pays où le gouvernement, ennemi de lui-même, fait tout ce qu'il peut pour empêcher le peuple de devenir penseur ; en Turquie, par exemple, en Autriche, en Espagne et dans tous les pays administrés dans l'intérêt égoïste du pouvoir, au lieu de l'être dans l'intérêt de l'espèce humaine.

Par amour de la sobriété, de la modération, et du travail, pour donner à l'enfant du petit propriétaire le goût de l'occupation et le besoin de l'activité, nous dirigerons ses jeunes facultés par l'exercice constant de la raison, qui comprend l'esprit et le jugement. Voyons comment nous le formerons par degrés.

Nous lui donnerons d'abord l'habitude d'observer les choses pour en garder le souvenir exact dans sa mémoire.

Nous lui donnerons l'habitude de mesurer physiquement les choses avec sa main, son pied, son pas, sa taille, pour lui faire prendre l'idée des rapports de grandeur ; nous l'accoutume-

rons à juger de ces rapports, à la vue simple, et par le souvenir des petites mesures qu'il aura déjà prises.

Tout cela ne sera point un travail; nous saurons répandre la joie sur l'acquisition de ses premières connaissances. Nous lui montrerons qu'elles le rendent plus adroit et plus souvent vainqueur dans les jeux de ses récréations. Durant nos premiers ans, les notions utiles qui se gravent le plus profondément dans notre souvenir, sont les notions qui s'unissent à nos plaisirs ; plus tard, ce sont les notions qui s'unissent à nos chagrins.

Quand la vue de notre jeune élève sera déjà formée par de premières mesures et de premiers rapprochements, nous pousserons plus loin l'exercice du sens qui nous rend les plus fréquents, les plus importants services ; nous essaierons de représenter les objets dans leurs formes et leurs rapports de grandeur ; ce ne sera pas en courbant des heures entières un pauvre enfant, sur un carton, devant un modèle difficile. Nous aurons une ardoise polie, ou bien un cadre noir pendu contre un mur ; avec de la craie, nous tracerons dessus des objets bien simples d'abord, et l'enfant les imitera ; il répétera souvent ce

travail, et peu de temps chaque fois. Quand il aura dessiné quelque chose, on lui fera *raisonner* son dessin. On lui demandera s'il trouve chaque partie en rapport avec celle qu'on aura désignée pour mesure fondamentale.

On lui donnera l'idée de l'aplomb et du niveau; cette idée l'aidera beaucoup dans l'imitation des objets. On lui fera manier la règle, le compas, l'équerre; ils serviront à ses jeux géométriques, comme la bille, la toupie, les totons, servent à ses jeux méchaniques.

On lui donnera l'idée de la symétrie. On lui montrera des jouets faits avec des triangles symétriques, des rectangles, des lozanges, des quarrés; figures qui toutes sont symétriques, parce qu'une moitié, repliée sur l'autre moitié, la couvre complétement et présente de tous côtés des bords qui se confondent.

On lui montrera la symétrie de figures plus compliquées. Il apercevra de lui-même la symétrie du visage et celle du corps humain. On lui fera remarquer la symétrie introduite par les arts dans la bâtisse des maisons, la plantation des allées, les décorations d'appartements: il sentira, par le plaisir qu'on éprouve à reconnaître certaines symétries, qu'elles ont pour notre vue un charme qui

leur est propre; il aura déjà l'idée d'une beauté dans les arts!

On lui fera juger des rapports de grandeur entre les parties des figures semblables.

Ensuite on exercera son esprit à conclure la grandeur réelle des objets, d'après leur grandeur apparente à diverses distances; et de l'étendue des distances, d'après la dimension apparente des objets dont la grandeur nous est connue. On aura de la sorte complété l'éducation du sens de sa vue.

Des moyens non moins simples et non moins efficaces perfectionneront en lui le sens de l'ouïe. J'ai développé ces moyens de former nos sens, dans les deux premières leçons* de la troisième partie de mon *Cours de Géométrie et de Méchanique appliquées aux arts.*

Nous supposons qu'au sein même de la maison paternelle, ou dans une école primaire, l'enfant a reçu des leçons de lecture et d'écriture, qu'il connaît les nombres, et qu'on lui fait faire les quatre règles de l'arithmétique : avec ces quatre règles, nous accomplirons une foule de calculs utiles ou agréables, pour évaluer au juste tout ce que nous aurons désir ou besoin de savoir.

* On peut avoir séparément chacune de ces leçons our 40 centimes.

Nous habitons une petite ville industrieuse dans laquelle on fait un cours de géométrie et de méchanique appliquées aux arts. Voilà le cours qu'il nous faut. *Les applications ont un charme qui délasse des idées abstraites, comme l'ombrage d'un bosquet délasse au milieu d'une vaste plaine aride et dépouillée.*

Nous verrons, dans ce cours, passer en revue toutes les figures qui nous servaient d'amusement ; nous reconnaîtrons les triangles, les carrés et les lozanges; nous reconnaîtrons les cercles, et toutes les figures d'objets réguliers, d'objets symétriques dont nous avons fait des joujoux. Souvent l'élève nous dira : mais cela, je le savais déjà.... Nous jouirons du plaisir qu'il aura de sentir qu'au milieu de ses amusements il a reçu beaucoup de notions utiles, et qu'il sait déjà *quelque chose.* Ce plaisir, on l'éprouve jusques dans les plus vastes développements de l'esprit humain, lorsqu'un rapprochement heureux, imprévu, réunit tout-à-coup, par une chaîne habilement tendue, des connaissances incohérentes et sans lien dans notre esprit.

Quand nous passerons à la méchanique appliquée aux arts, nous aurons bien d'autres plaisirs que ceux de la vue ! Com-

bien, sans nous en douter, n'étudions-nous pas de méchanique dans notre enfance! Il faut d'abord nous mettre en équilibre; il faut y mettre tous les objets qui nous entourent et dont nous voulons l'immobilité; il faut faire avancer, reculer en ligne droite, en ligne courbe, ou tourner sur eux-mêmes certains objets, certains joujoux. Eh bien! dans tous ces cas, les lois du mouvement s'accomplissent avec constance; si donc nous parvenons à connaître ces lois, nous les ferons présider aux mouvements que nous voulons accomplir ou diriger. Nous deviendrons adroits dans nos exercices, et *cette adresse sera créée par notre esprit*, au lieu d'être acquise, longuement et péniblement, par des répétitions ennuyeuses de mouvements machinaux que la raison ne dirige pas.

N'importe où nous vivons, en France, il y a certainement dans notre voisinage des ateliers où l'on travaille le bois, le fer, la terre ou la pierre. Allons les visiter; non plus pour regarder sans penser, mais pour appliquer les petites connaissances que déjà nous avons acquises, aux opérations que les ouvriers exécutent.

Les menuisiers, les charpentiers, les tail-

leurs de pierre font des tracés avec l'équerre, la règle et le compas; voilà de la géométrie. Ils mènent des parallèles et des perpendiculaires, ils établissent des à-plomb et des niveaux. Quel plaisir! si nous retrouvons chez eux les moyens que le professeur nous a démontrés; et quelle gloire! si nous apercevons, dans une méthode pratiquée par l'ouvrier, une source d'erreurs ou des moyens trop longs, et si nous pouvons lui prouver que nous avons *un présent à lui faire*, en lui montrant quelque chose!

Cependant, nous ne deviendrons pas trop fiers; car, sans cela, l'ouvrier piqué de notre vanité, nous fera sur-le-champ rentrer en nous-mêmes: il nous montrera qu'il en sait cent fois plus que nous sur son métier. En attendant, il aura toujours appris de nous une méthode utile, ou perdu quelque mauvaise routine; et notre élève aura senti ce plaisir généreux que les esprits cultivés éprouvent, à répandre, parmi les hommes, des connaissances qui leur soient utiles. C'est bien plus que donner l'aumône; au lieu de faire à l'humanité des présents qui la dégradent, c'est lui faire des présents qui l'élèvent à ses propres yeux, et contribuent à l'affranchir des besoins à venir.

Nous visitons ainsi les boutiques et les ateliers, les moulins, les foulons, les tuileries du voisinage, et les fabriques s'il s'en trouve. Nous voyons partout des applications de notre géométrie et de notre méchanique; cela nous empêche d'en oublier les principes; cela nous en montre l'esprit et toute l'utilité.

Au milieu de ces courses, de ces visites, si variées et si agréables, un père judicieux observe les impressions qu'éprouve son élève; les aptitudes plus ou moins marquées qu'il dévoile, à l'aspect de travaux extrêmement variés. C'est le moyen de découvrir si le jeune homme n'a pas quelque vocation particulière.

Si, parmi le grand nombre d'industries qu'on peut examiner, même sur un territoire exigu, l'adolescent montre quelque goût précoce; s'il fait voir, par des indices, avec quel succès il suivrait telle ou telle profession, le père en profitera pour ouvrir à son fils une carrière ainsi révélée : il en fera, selon les cas, un agriculteur, un fabricant, un commerçant. Pour chacune de ces professions, nous aurons *un petit livret* à son service.

Le petit propriétaire, fût-il le plus riche de l'endroit, répétera souvent à son fils, des paroles que notre père nous répétait tous les

jours : « Mon ami, tu ne vivras que dans la gêne et dans les privations, si tu ne prends un état. Sans cela, si tu as beaucoup d'enfants, comment les nourriras-tu? comment leur transmettras-tu le bien-être, que je te transmettrai tout entier si tu restes fils unique, et seulement par moitié si vous n'êtes que deux frères, et seulement par tiers si vous êtes trois; car aucun de vous n'attend de moi que j'appauvrisse les puînés pour privilégier l'aîné, et que par vanité je devienne un mauvais père, afin de vous rendre mauvais frères. Si des malheurs imprévus t'accablent; si tu perds des biens que tant de hasards peuvent enlever à l'homme, que feras-tu? deviendras-tu abject et vivras-tu de charité? Eh bien! sois donc actif; travaille, pour que tu puisses en tout temps améliorer l'existence de ta famille et nourrir tes enfants, quand même tu perdrais la part d'héritage que tu recevras de moi. »

A présent, mes chers concitoyens, voulez-vous connaître quels fruits ont porté ces sages conseils et la tendre équité des auteurs de nos jours? je vais vous citer une simple lettre qui parut au milieu d'un grand débat public.

Le génie de la rétrogradation voulait frapper à la fois tous les puînés de la France; il

s'indignait que l'égalité régnât dans les petites ainsi que dans les grandes fortunes. Il voulait fonder le privilége à l'aide de la loi, pour rendre, s'il était possible, vénérable l'iniquité; il voulait que la loi même stipulât pour un droit d'aînesse, *afin d'anéantir par degrés la petite propriété.* Laissons parler à cet égard un aîné formé par les conseils que nous venons de rapporter.

M. A. DUPIN, A SES FRÈRES.

Dédicace de son ouvrage intitulé: *Le droit d'aînesse.*

Mes amis, nous sommes trois et je suis votre aîné: nos parents n'ont eu à déplorer la perte d'aucun de leurs enfants; nous leur devons la vie, la santé, l'éducation. Notre mère ne nous a point confiés à des mercenaires; elle nous a tous trois nourris de son lait. Notre vertueux père nous a imbus de ses principes; il nous a élevés dans sa religion, dans le respect de l'ordre, de la justice et des lois, dans l'amour sacré de la patrie, qu'il ne sépare point de l'attachement et de la fidélité au prince. Il n'a permis à d'autres maîtres de nous apprendre que ce qu'il n'a pu nous enseigner lui-même. Nos parents n'ont jamais pu remarquer qui de nous les respectait le plus, et jamais ils ne

nous ont laissé deviner s'ils avaient pour l'un de leurs fils une prédilection qui ne fût point égale pour les deux autres. Je ne me suis aperçu que j'étais votre aîné, que parce que j'ai pu vous aimer le premier; *nous avons grandi ensemble dans le même amour du travail et de la gloire, dans le même désir d'être utiles à nos concitoyens et à notre patrie. Un patrimoine, d'ailleurs modique, mais pur de tout accroissement illicite, ne nous divisera jamais. J'abjure d'avance, et sous le sceau de l'honneur, toute inégalité qu'une loi quelconque viendrait établir entre nous. En la combattant, j'aurai tout à la fois satisfait à mon devoir comme frère et comme citoyen. A vous pour la vie,* Dupin aîné.

Nous n'avons pas la prétention de donner dans un aussi petit livre tous les principes qui doivent guider l'âge mûr dans l'éducation de l'enfance. Nous ne sommes, ni casuistes, ni prédicateurs, ni directeurs de conscience. Mais nous croirons avoir fait beaucoup pour la moralité si nous enseignons aux parents comment ils pourront montrer aux enfants les véritables avantages et les bienfaits de la vertu, en même temps que les inconvénients, les dangers, les maux produits par le vice et par le crime.

La plupart des parents, même les plus vicieux, tendent à faire naître chez leurs enfants, des sentiments de prédilection pour le bien, et d'aversion pour le mal. Mais, pour atteindre ce but, la plupart prennent la route la plus fausse et la plus dangereuse. Ils mettent entre les mains de la jeunesse des livres où toujours on voit la vertu récompensée, toujours le vice puni, le crime châtié, et trouvant à point nommé leur punition nécessaire, dans un enchaînement plus ou moins romanesque de circonstances imaginées à plaisir.

Si la jeunesse acquiert cette persuasion, si de la sorte on lui fait aimer la vertu par la certitude d'une récompense obtenue, et par la crainte d'une punition inévitable; qu'arrivera-t-il lorsqu'elle verra tant de gens vicieux, criminels même, étaler dans l'impunité le luxe de leur insolente prospérité ?

Elle pensera ce que pense presque chacun des jeunes gens, lors de son entrée dans le monde: que la société ne ressemble pas aux livres, et qu'on a trompé sa crédule enfance en lui faisant croire des chimères qui n'arrivent jamais. De là jusqu'au mépris de son éducation, et au dédain pour la fausse pré-

voyance de ceux qui l'ont trompée sans fruit, il n'y a guère d'intervalle.

Nous suivrons une autre route. Nous observerons comment le monde estime le bien et méprise le mal ; et comment, à la longue, l'un trouve *ordinairement* sa récompense, l'autre *ordinairement* sa punition.

Les actions vertueuses sont les actions où nous sacrifions quelque chose de nos plaisirs ou de nos désirs au bien-être d'autrui. La vertu devient très-méritoire lorsque nous faisons de grands sacrifices en faveur de nos semblables. Une telle vertu ne peut qu'être rare, et nous ne compterons sur elle que par exception. Nous nous estimerons heureux d'atteindre les limites d'une vertu commune, mais pratique, et de tous les jours.

Nous poserons avant tout cet admirable principe de l'Évangile : *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît*. Ce principe si simple, si facile à comprendre, sera le fondement de notre morale.

Nous ne mentirons pas aux autres pour les tromper, parce que nous ne voudrions pas qu'on nous mentît pour nous tromper.

Si quelqu'un prend l'habitude de mentir ainsi, il finit promptement par être décou-

vert ; chacun se méfie de lui ; on ne le croit plus, même quand il dit la vérité. On ne veut plus s'associer avec lui de peur d'être trompé. On craint d'entrer avec lui, de quelque manière que ce soit, en relation d'intérêts. Il n'a plus d'amis véritables ; et chaque jour voit accroître le nombre des gens qui le détestent, avec le nombre des gens qui le méprisent.

En s'habituant à mentir pour tromper autrui, on finit par être tellement engagé qu'on est forcé d'affirmer solennellement, de jurer même, au nom des choses les plus saintes et les plus révérées : ainsi *par degrés le mensonge mène au parjure*. Voilà comment le vicieux, devient criminel ; d'abord, il ne méritait que le mépris ; il finit par mériter la flétrissure, la prison, les galères, et même la mort.

Ces leçons ne feraient pas une impression suffisante sur l'esprit de l'enfance et de l'adolescence si l'on ne joignait les exemples au précepte. Qu'on leur fasse donc remarquer dans le monde quelques hommes vicieux, *menteurs* et *trompeurs*, que la loi n'a pas encore atteints : qu'ils voient comment déjà chacun les évite et se garde d'eux, et les méprise, et en parle avec dégoût, avec horreur.

Un vice contre lequel nous ne saurions trop

prémunir nos jeunes enfants, c'est l'*hypocrisie*; l'hypocrisie, qui s'efforce d'envahir le royaume, et d'altérer à jamais notre caractère loyal de descendants des Francs, de chevaliers, de citoyens Français! L'hypocrisie est le vice des infâmes et le masque des lâches: l'hypocrisie fait horreur à tous les bons citoyens, *comme aux âmes vraiment pieuses*. Hypocrites de cour ou de ville, de collége ou de bureau, de régiment ou de banc de l'œuvre, apprenez-le : la France ne vous voit qu'avec exécration. En vous attaquant à front découvert, nous défendons la plus nationale des vertus de la patrie; et nous bravons vos perfides ressentiments. Nous aurons toujours plus de mépris pour vous, que vous n'aurez de vengeance contre nous.

Au lieu de faire lire aux enfants des romans soi-disant moraux, je voudrais qu'on leur fît lire des histoires véritables de vicieux et de criminels châtiés par la loi.

Pourquoi quelque avocat, moraliste distingué, M. Renouard, par exemple, ne ferait-il pas un petit extrait judicieux d'un certain nombre de procès où l'on verrait le même individu figurer d'abord à la police correctionnelle, et puni simplement par l'amende ou par

un emprisonnement de quelques mois ; puis figurer une première fois à la cour d'Assises et condamné à l'exposition, à la marque, aux galères ; puis un forçat sorti des bagnes, commettant des assassinats ou des faux qui mènent à la mort, et ce forçat relaps conduisant à l'échafaud d'imprudents élèves qu'il a séduits et corrompus?

Rien ne frappe le peuple, rien n'agit sur l'enfance comme la réalité des choses : c'est le pouvoir de la vérité. Car un fait est toujours possible ; il est toujours vrai.

C'est ainsi que nous substituerons, sans rien perdre du côté de l'intérêt des faits, les réalités aux romans.

Nous ferons comprendre comment une faute isolée, un crime commis contre le bon ordre de la société et le bien-être de nos semblables, peuvent rester cachés ; et comment il est presque impossible qu'un grand nombre de fautes, un grand nombre de crimes du même genre soient commis, sans que leur auteur ne finisse par être découvert.

L'histoire des tribunaux est encore là pour nous démontrer cette vérité. Rarement les coupables sont punis pour leur premier délit : plus rarement encore de grands coupa-

bles meurent sans que la loi les punisse; rarement aussi des gens vicieux cachent si bien leurs vices à tous les yeux, qu'ils finissent leur vie sans être couverts de la haine et du mépris des gens de bien.

Nous voilà donc dans la réalité de la vie, ainsi que notre élève. Nous n'espérons pas qu'un miracle s'opère à chacune de nos actions, pour les punir si elles sont mauvaises, ou pour les récompenser si elles sont bonnes. Mais nous voyons clairement, positivement, que dans le cours de notre vie, il y aura chez nos concitoyens, de l'estime et de l'amitié pour récompenser notre bonne conduite, et du mépris, et de la haine, et des châtiments publics et particuliers, si nous menons une vie habituellement mauvaise et criminelle.

Cela posé, nous ferons connaître à l'enfance la dangereuse tendance des habitudes.

Nous exigerons qu'elle ne mente pas, même rarement; afin qu'elle ne s'habitue pas à mentir sans cesse.

Nous exigerons qu'elle ne s'empare pas même des plus petites choses qui soient la propriété d'autrui, pour qu'elle ne s'habitue pas à dérober des choses dont la valeur soit plus grande.

Voilà pour notre enfant, à nous petit pro-

priétaire, petit contribuable, une éducation pratique que nous pouvons suivre dans notre maison, à laquelle peuvent concourir les deux époux, et qui nous semble bien supérieure à cette absurde éducation des couvents et des pensionnats, où, filles et garçons, claquemurés jusqu'à dix-huit ou vingt ans, grandissent sans apprendre ce qu'est le monde, le trouvent ensuite en réalité tout différent du monde expliqué dans les livres, et pour la plupart *abandonnent les principes qu'ils ont reçus, comme des rêveries de couvent et des chimères de collége.*

Nous ne voulons pas nous borner à donner cette espèce d'éducation, qui montre aux hommes comment à la rigueur on peut éviter la police correctionnelle en ne friponnant pas au-delà d'un certain terme, et les galères et l'échafaud, en n'atteignant pas la limite fixée par la loi pour que les actions soient qualifiées de crime. Nous voulons attirer notre élève par le charme que la vertu porte avec elle.

La providence a placé dans notre cœur un sentiment admirable : c'est la sympathie, qui nous fait jouir du bonheur des autres, et qui nous fait souffrir de leurs douleurs. Nous développerons cet heureux sentiment dans le

cœur de notre élève en lui donnant l'occasion de l'exercer. Nous réprimanderons vivement toute envie, toute jalousie : sentiments bas, indignes de l'homme, et qui font le malheur de celui qui les éprouve ; ils ne peuvent que lui procurer des ennemis, ou tout au moins le faire mépriser comme un cœur vil.

Nous le formerons à secourir ceux qui souffrent, ceux qui ont besoin ; il trouvera bientôt un doux plaisir à soulager les misères qui s'offriront à sa vue.

Voilà comment nous lui montrerons à se conduire dans ses rapports avec les individus au milieu desquels il devra vivre.

Nous lui donnerons d'autres préceptes pour les mêmes personnes considérées, non plus séparément, mais dans leur ensemble.

Nous sommes fiers de notre petite ville. Nous aimons à citer ses monuments, tout modestes qu'ils sont ; dès notre bas âge, on nous fait remarquer l'utilité de ses édifices publics.

Nous citons avec complaisance notre *église* où la morale est prêchée par le bon pasteur, et dans laquelle nous demandons au père de tous les hommes, qu'il nous donne de la sagesse, de la justice et de l'humanité. Demander ces

biens c'est déjà les regarder comme des biens ; les demander souvent, c'est les fixer dans notre mémoire, et les graver dans notre cœur.

Nous citons notre *place publique*, utile à l'industrie et au commerce ; notre *fontaine publique*, utile à tous les ménages ; notre *école perfectionnée*, où l'on apprend si vîte et si facilement, et notre *maison de ville*.

A quoi sert la maison de ville ? C'est une grande question qui nous conduirait aux préceptes les plus importants.

La maison de ville ou la maison commune sert à l'administration des habitants de la commune, aux assemblées des notables, aux réunions des citoyens du canton, pour leurs intérêts communs. J'essaierai peut-être d'expliquer ces vrais intérêts de la commune, dans un livret que j'intitulerai le *petit citoyen* ; à moins qu'un sage, homme d'état, n'aime mieux se charger de le faire.

Je me suis efforcé d'indiquer bien des moyens d'améliorations physiques et morales pour le petit propriétaire, pour ses champs, ses bestiaux, sa maison et ses enfants. Mais combien il va falloir de temps et d'efforts pour faire arriver ces moyens jusqu'à la classe qui peut en retirer le plus de fruit !...

Ce qu'on doit le plus déplorer, c'est la lenteur avec laquelle les idées utiles et les améliorations se propagent dans les petites villes et surtout dans les campagnes.

Ce n'est pas seulement la répulsion des préjugés dont il faut triompher. Rien n'est plus utile qu'une vive contention dans la lutte entre les idées anciennes et les idées nouvelles, par le mouvement même qu'elle excite dans l'esprit des uns pour attaquer les imperfections du passé, et dans l'esprit des autres pour défendre ce qui leur paraît digne de conservation.

Je le répète, ce qu'il faut le plus redouter, c'est l'apathie des esprits, dans les petites villes arriérées et dans les campagnes que l'ignorance couvre encore de ses ténèbres.

Dans les localités inertes, il faut tirer les esprits des habitants d'un sommeil comparable à la mort, pour les rendre à la vie, à la fécondité. On ne peut y parvenir que par le secours des personnes les plus instruites et les plus influentes sur les diverses classes de la population.

Je vais reproduire ici les vues que j'ai cru devoir présenter dans mon ouvrage sur les FORCES PRODUCTIVES ET COMMERCIALES DE LA FRANCE. T. 1, ch. 3. p. 75, *Améliorations*

des forces humaines, par l'instruction des habitants de nos campagnes.

Pour propager avec rapidité des idées utiles, dans les campagnes, il faut réclamer la généreuse assistance des personnes instruites qui s'y trouvent disséminées. On doit compter au premier rang quarante mille ecclésiastiques dispersés dans les diverses paroisses; tous ont reçu, pour parvenir au sacerdoce, une éducation plus ou moins distinguée; tous ont l'esprit suffisamment développé pour concevoir et transmettre les notions qu'il importe d'offrir au peuple. L'influence des ecclésiastiques est d'autant plus grande qu'ils peuvent répandre leurs conseils, soit du haut de la chaire, en s'adressant à la totalité de la population rassemblée pour les entendre, soit dans chaque ménage où les appellent leurs fonctions sacerdotales.

Lorsque nous offrons aux ecclésiastiques l'occasion et les moyens de rendre de nouveaux services, nous leur fournissons les occasions et les moyens de se faire aimer davantage, et d'acquérir de nouveaux droits à la reconnaissance des fidèles.

On va voir combien sont nombreuses les notions que le clergé doit contribuer à ré-

pandre parmi le peuple. Il peut dissiper les idées fausses et donner des idées exactes sur la santé des hommes et des animaux, suivant les localités et suivant les saisons. S'il est lui-même prévenu à temps, il peut indiquer à l'avance les précautions propres à prévenir les maladies endémiques ou périodiques et les épizooties; il peut, dans une foule de cas importants, indiquer des spécifiques reconnus pour efficaces par les hommes les plus habiles. Il peut détruire, dans les diverses localités, les coutumes funestes à la santé des enfants et des adultes. Un autre service très-essentiel est d'indiquer aux habitants de la campagne le genre de nourriture qui convient le mieux au développement, à la conservation des forces productives; il peut leur faire comprendre qu'une nourriture mieux entendue, quoiqu'un peu plus dispendieuse,. est avantageusement compensée par un accroissement de force physique qui permet un plus grand travail journalier. Il peut exercer une utile influence sur le sort même des animaux, en recommandant la bonté, les soins, envers ces êtres, patients mais sensibles à la douleur comme au plaisir, et qui méritent au moins notre compassion, tant qu'ils vivent, par les services qu'ils nous rendent.

L'influence des ecclésiastiques sur les divers modes de culture peut être également très-avantageuse. C'est une belle idée de l'église que celle de mettre les semailles et les moissons sous la protection du ciel et sous la bénédiction du ministre des autels. Il serait conséquent avec cette haute pensée, que l'église même apportât un zèle constant à faire connaître aux paysans tous les genres de culture qui peuvent diminuer ce qu'a de dangereux et de trop pénible le labeur de l'homme et des animaux, et les moyens de travail les plus fructueux et les plus faciles. Il suffirait, pour cela, que les curés propageassent un petit nombre d'idées déjà *vérifiées par l'expérience*; car il importe beaucoup que les curés ne se fassent jamais les apôtres de pures théories agronomiques. Qu'ils se bornent à dire : dans telle province et sous telle exposition, voilà ce qu'un tel sol a produit au moyen du nouveau genre de culture, avec les nouveaux instruments. C'est par la puissance de l'exemple qu'ils amèneront leurs paroissiens à faire les mêmes tentatives avec la certitude d'en retirer les mêmes avantages.

Un autre service très-grand serait rendu à la France entière par les curés; s'ils étu-

diaient, dans le naturel et les dispositions des enfants, quelle peut être la vocation de ceux qui semblent marquer par des dispositions particulières. Ce serait ensuite le plus noble bienfait de leur part que d'employer leur crédit et le caractère sacré dont ils sont revêtus, à procurer pour ces enfants distingués, des moyens d'éducation et d'instruction. Combien d'hommes, s'ils avaient été de la sorte tirés de l'obscurité et lancés dans la carrière qui convenait à leur génie, seraient devenus d'illustres citoyens non moins utiles qu'honorables à leur pays ; tandis qu'ils croupissent à jamais dans l'ignorance, et ne font pas jouir la patrie des fruits d'un talent dont la nature avait prodigué les germes féconds !

J'ai dit que les curés pourraient ou devraient indiquer à leurs paroissiens le genre de nourriture qui convient le mieux au développement de leurs forces, à la conservation de leur santé. Jusqu'ici les prêtres ne se sont guère occupés que de parler à leurs paroissiens contre l'usage immodéré des boissons. Sans doute, c'est un service éminent que d'essayer de les détourner d'un usage si pernicieux; mais beaucoup de curés ignorent qu'un des moyens les plus efficaces pour

corriger les ouvriers de l'usage immodéré des boissons, consiste à leur recommander une nourriture habituellement substantielle, qui ne laisse jamais à l'homme le besoin de réparer, par des moyens extraordinaires, ses forces que n'a point entretenues une mauvaise nourriture. Il importe beaucoup, que nos paysans s'habituent à faire un usage moins parcimonieux de substances animales. L'agriculture y gagnera; les cultures deviendront plus variées; plus d'animaux fourniront le moyen de donner plus d'engrais aux terres labourables qui, par-là, produiront davantage. Sans diminuer l'étendue totale de ces terres labourables, on peut prendre sur les jachères de quoi former des prairies artificielles, et de quoi planter des légumineuses pivotantes, si propres à l'engrais des bestiaux. La même superficie de terres emblavées donnera des récoltes plus abondantes; et les hommes, en mangeant plus de viande et de légumes, consommeront naturellement moins de pain. Voilà comment le territoire de la France pourra long-temps suffire aux accroissements de la population.

Pour donner aux curés un guide certain, qui leur fournirait périodiquement les no-

tions les plus nécessaires à répandre parmi le peuple, je voudrais qu'un journal départemental d'utilité publique, publié seulement une fois par semaine, présentât, dans le style le plus simple et le plus clair, les vérités qu'il faut établir et les préjugés qu'il faut détruire, les pratiques qu'il faut abandonner et celles qu'il faut leur substituer. Ce journal devrait être rédigé sans la moindre prétention, sans le moindre désir de briller: dans un style comparable à celui *du Bonhomme Richard, de Franklin.*

Il devrait être le plus court possible, afin d'occasionner moins de frais. Je suis persuadé qu'on pourrait le donner à chaque succursale pour deux sous par semaine ou cent sous par année : faible dépense qui serait aisément supportée par les communes. Un autre journal pourrait être imprimé à Paris, au même prix et aux mêmes conditions, afin de tenir les moindres communes informées de tout ce qui se fait de très-utile dans les divers départements. C'est ainsi qu'on faciliterait, dans chaque localité, la propagation des pratiques reconnues comme avantageuses sur tout autre point de la France. Je voudrais que chaque dimanche, au sortir de la grand'-messe, les

bons cultivateurs et les habiles artisans fussent réunis dans la grand'-salle de la mairie, pour écouter la lecture du *Journal d'utilité publique*, conçu d'après le plan qui vient d'être indiqué *. Je voudrais que l'admission à cette lecture fût un honneur; qu'une partie des paroissiens notables y fût appelée par le maire et l'autre par le curé. Durant la semaine, le sujet de cette lecture deviendrait naturellement l'objet des conversations habituelles des paysans. Leur esprit se formerait à la comparaison, à l'observation, à la réflexion; et ces facultés intellectuelles, excitées, développées de la sorte, produi-

* Lorsque j'écrivais ce passage, je craignais qu'on ne regardât ces moyens comme impraticables et mes vues comme autant d'utopies imaginaires. Mais ayant eu l'occasion de les communiquer au comte de Tournon, pair de France, j'appris avec un plaisir inexprimable, que cet homme d'état avait mis en pratique ce que j'offre maintenant en théorie. Tous les dimanches, lorsqu'il était préfet de la Gironde, il faisait distribuer et lire publiquement, dans toutes les communes du département, un *Journal d'utilité publique*, qui restait ensuite exposé sous grille à la porte de la mairie, pour être lu par les administrés. Je voudrais que cet exemple fût suivi par les préfets de toute la France.

raient des fruits très-avantageux. Je voudrais que, chaque année, un petit prix d'honneur fût donné alternativement au cultivateur et à l'artisan qui se serait le plus distingué dans la commune, soit en suivant, avec une perfection remarquable, des méthodes anciennement pratiquées, soit en exécutant le mieux et en se hâtant d'adopter des pratiques nouvelles reconnues pour être avantageuses. Je voudrais qu'il y eût également un prix plus considérable donné dans chaque sous-préfecture au cultivateur, à l'artisan qui l'auraient mérité. Enfin le préfet décernerait annuellement un prix départemental à l'agriculture ainsi qu'à l'industrie : ce prix reviendrait de droit au plus distingué des concurrents déjà récompensés dans les sous-préfectures.

Il existait anciennement des associations d'ouvriers, qu'il eût été possible de diriger vers un but avantageux. La seule association de ce genre qui ait eu beaucoup de célébrité et qui, jadis, l'ait méritée par ses travaux, est celle des maçons libres ou francs-maçons. Mais cette institution, qui pouvait agrandir ses conceptions et suivre dans ses études le progrès des sciences et des arts, paraît en beaucoup de pays donner la préférence à des

cérémonies mystiques et surtout à des banquets, où la théorie des mouvements cadencés vient au secours des consommations gastronomiques.

Les ouvriers français ont formé deux autres associations, celle des compagnons du devoir et celle des compagnons fendeurs. Mais ces associations, mal conçues et mal dirigées, n'ont produit, pour les hommes de la même association, que des rassemblements consacrés à l'intempérance; pour la rencontre des hommes affiliés à des associations différentes, elles n'ont produit que des rixes brutales et souvent sanglantes.

Des associations particulières à chaque genre de culture, à chaque métier, si l'on pouvait les dégager de toute idée de privilége et de maîtrise, si l'on pouvait, surtout, être certain que des ambitieux et des intrigants n'oseront pas s'en emparer pour en faire des éléments de coalition factieuse et d'anarchie, ces associations seraient d'un grand avantage. Elles pourraient, tous les dimanches, avoir des réunions où l'on discuterait les parties de chaque profession susceptibles d'être améliorées : on y donnerait tour à tour la présidence aux membres les plus habiles. On exci-

terait par-là l'émulation sans aucun danger public. Dans les campagnes, on pourrait encore intéresser l'église à favoriser les progrès de ces associations, qui jadis se mettaient sous la protection de quelque saint particulier. Mais il faudrait bien se garder d'en faire, comme dans le midi, des éléments de superstition ou de spectacle : tels que sont les confréries des pénitents de toute espèce, dont la piété consiste à se cacher sous des *san-benito* commodes, pour assister à des processions *joyeuses* comme les *sacra* d'Italie.

Afin d'exciter le zèle des curés, dans la nouvelle carrière d'utilité publique où nous voudrions les voir marcher, il serait à désirer que, chaque année, sur le rapport du préfet et de l'évêque, le conseil général du département décernât une récompense au curé qui se serait le plus distingué dans chaque département, par les lumières qu'il aurait répandues chez ses paroissiens. Afin que cette récompense pût être reçue plus honorablement, je voudrais, par exemple, qu'un hectare de terre fût acheté dans la situation la plus agréable pour un presbytère, et donné, chaque année, à la cure de l'ecclésiastique jugé le plus digne de cette récompense. Dès le

premier moment, ce curé jouirait de la récompense due à ses services ; et le prix décerné par les citoyens reconnaissants, serait une fondation dont ses successeurs profiteraient à jamais. Au bout d'un siècle, il y aurait ainsi, par département, cent hectares acquis à l'église. Avec le temps, cette fondation pourrait servir à doter agréablement toutes les cures, et quelque jour, à libérer les paroissiens de la plupart des redevances pécuniaires que les ecclésiastiques sont obligés d'exiger d'eux et qui donnent toujours une teinte mercenaire à des fonctions qu'il importe beaucoup d'affranchir d'un tel caractère. Ajoutons que cette propriété, donnée aux curés et mise par eux en valeur comme verger, comme jardin potager, comme jardin botanique, leur permettrait de se procurer des connaissances et d'offrir des exemples d'agriculture qui tourneraient au profit de leurs paroissiens. Enfin ces terrains, acquis de la manière la plus honorable, pourraient devenir des champs-modèles, où beaucoup d'expériences utiles seraient avantageusement essayées.

Des médecins, chirurgiens, pharmaciens, etc. Après la classe des ecclésiastiques, celle des hommes consacrés à la santé publi-

que peut le plus contribuer à la propagation des idées nouvelles et aux progrès de la civilisation. Nos grandes écoles et nos immenses armées ont multiplié considérablement les officiers de santé qui, depuis la paix, sont retournés dans leurs foyers, sur tous les points du territoire. La médecine, la chirurgie et la pharmacie ont beaucoup gagné de nos jours, par l'alliance qu'elles ont faite avec les sciences naturelles. A présent, les hommes qui pratiquent les diverses branches de l'art de guérir, sont familiers avec la chimie ; par conséquent, ils sont en état de comprendre les applications si nombreuses et si profitables de cette science aux arts de l'industrie et de l'agriculture. Sans essayer de faire entendre aux habitans des campagnes, une théorie trop difficile, qu'ils se contentent d'éclairer ces habitants : sur la bonne application des mêmes principes; sur la meilleure préparation des aliments; sur les effets chimiques relatifs à la végétation, à la récolte, à la préparation, à la conservation des produits de la terre. Les médecins qui sont en même temps chirurgiens, doivent acquérir des connaissances méchaniques assez étendues pour effectuer leurs opérations d'une manière éclairée. Ces

mêmes notions de méchanique les mettront en état de juger sainement d'un grand nombre de procédés des arts, et par-là, d'indiquer aux habitants de la campagne une foule d'améliorations dans la forme des instruments et des machines qu'ils emploient. Ajoutons que les médecins et les chirurgiens ont le grand avantage de visiter tour à tour les individus de toutes les classes, et dans les instants où ceux-ci sont le plus disposés à recevoir des conseils : la maladie rend docile.

Les médecins et les chirurgiens voient, dès le berceau, les enfants, dont ils peuvent discerner promptement et les dispositions et le tempérament. Ils ont, par conséquent, beaucoup de facilités pour deviner les dispositions du jeune âge et la vocation de chaque individu. Ce devrait être un principe de bienfaisance, dans les hommes appelés à pratiquer l'art de guérir, que le soin de chercher à découvrir de jeunes sujets d'espérance, et d'unir tous leurs moyens d'influence et de conviction à ceux des ecclésiastiques et des magistrats qu'ils connaissent, pour faire donner à ces enfants le genre d'éducation et d'instruction qui convient à leurs facultés intellectuelles. Eux-mêmes pourraient donner à l'a-

dolescent une première teinture des connaissances utiles et le préparer à jouir avec plus d'avantages d'une instruction supérieure. Il s'agit moins ici de chercher des sujets dont l'imagination brillante puisse cultiver avec succès les lettres et les beaux-arts : c'est plutôt au sein des villes que ce genre de dispositions pourra se développer. Il s'agit surtout de discerner ces intelligences étendues, ces têtes à conceptions fortes, qui produisent les découvertes et les grands perfectionnements, dans la carrière des sciences et des arts utiles.

Enfin, pour chaque homme qui consacre ses veilles à l'art de guérir, ce devrait être un principe de charité que d'employer son crédit auprès de ses pratiques, afin de leur faire abandonner un genre de vie qui ne peut à la longue que produire des infirmités; afin de les appeler vers un mode d'existence plus avantageux; afin de leur faire sentir l'importance de l'ordre, de la propreté, des soins de chaque moment, sur la conservation des forces et sur la prolongation de la vie. Il devrait aussi tourner son attention vers le système de nourriture adopté par les paysans, et reconnaître dans chaque localité quelles modifications graduelles on peut faire

subir à ce système pour arriver aux meilleurs résultats. Il faudrait fonder, pour chaque département, une *société de santé publique*, établie dans le chef-lieu; elle compterait comme associés et correspondants les médecins, les chirurgiens, les pharmaciens et les sages-femmes du département. Chaque année cette société décernerait un ou plusieurs prix aux associés, aux correspondants qui auraient rendu le plus de services, soit par des cures remarquables, soit en prévenant des maladies, soit en introduisant d'utiles méthodes d'hygiène, etc.

Tous les préceptes relatifs à la santé publique feraient naturellement partie du journal d'utilité publique, recommandé spécialement aux ecclésiastiques, et la liaison la plus intime devrait subsister entre des hommes dont les uns sont chargés des soins du corps et les autres des soins de l'âme.

Les administrateurs, les juges, les hommes de finance ont aussi leur genre de connaissances applicables à la civilisation du peuple des campagnes, et l'on pourrait en diriger, en accroître, en améliorer l'usage.

Si l'on employait avec ensemble ces moyens nombreux et variés, je suis persuadé qu'on

produirait les rapprochements les plus utiles entre les hommes habiles des diverses localités de la France. On verrait bientôt les facultés intellectuelles, si vives, si heureusement favorisées de la nature, chez les Français, produire les résultats les plus puissants. L'agriculture se développerait avec rapidité. On ne pourrait plus nous accuser d'un attachement stupide à d'antiques routines qui semblent inconciliables avec une légèreté qu'on nous a si long-temps reprochée. Le fermier et le paysan français acquerraient promptement les qualités et l'instruction du fermier et du paysan écossais. Les habitations rurales prendraient une autre face; on y verrait à l'intérieur tous les signes de la civilisation, toutes les attentions raisonnées, les améliorations ingénieuses qui rendent la vie plus commode et qui, contribuant au bien-être des pères et des enfants, par le charme qu'ils font goûter sous le toit domestique, contribuent à l'épuration des vertus de famille et des mœurs sociales.

Afin de montrer qu'un ministre des autels peut faire encore plus que je n'ai demandé, je vais citer la vie du sage Oberlin, et ses bonnes œuvres dans la paroisse du Ban-de-la-

Roche, en Alsace. Par ses soins actifs et constants, une population toute entière est passée, d'un état très-reculé, à l'état de civilisation le plus avancé. Arrêtons nos regards sur ce spectacle sublime.

Le Ban-de-la-Roche contient cinq villages ; il tire son nom d'un énorme rocher qui s'élève sur le plateau d'un monticule où se réunissent les habitants du voisinage, au printemps, pour des jeux d'exercice institués par un fabricant du pays. Lorsque Frédéric Oberlin fut nommé pasteur de cette contrée, il n'y trouva pas de commerce et pas d'industrie. Les habitants étaient plongés dans l'ignorance et la misère; leurs mœurs avaient une dureté sauvage qui semblait en faire un autre peuple au milieu de ces Alsaciens dont le caractère est plein de bonté. M. Oberlin avait trente-trois ans lorsqu'il commença la tâche qu'il a poursuivie sans interruption pendant cinquante-trois années.

Il voulut que sa compagne partageât avec lui le bonheur et le soin d'améliorer l'existence des familles. Elle fut chargée de distribuer des secours, et particulièrement ceux qui se rapportent au sexe féminin. Il se réserva les relations avec les hommes, le soin des in-

térêts de la population et la pacification de tous les différends. Qui le croirait! Les habitants des cinq hameaux étaient déchirés par un esprit de faction, fondé sur des distinctions toutes locales. Le bon pasteur, pour ne vouloir épouser les injustices et les prédilections, ni d'un parti, ni de l'autre, manqua d'être victime de son impartialité, ou plutôt d'être victime des motifs supérieurs qui, pendant quelque temps, lui firent répandre plus de bienfaits sur le parti même qui lui semblait le plus contraire, afin de rapprocher tous ses paroissiens par un même sentiment d'amour, qui devait les unir comme une seule famille.

On complota pour lui faire éprouver des traitements infâmes; il l'apprit, et vint se livrer à ceux qui le payaient si mal de son amour pour eux; il désarma leur haine, et rallia tous les cœurs en faveur de sa personne et de tous ses projets de civilisation.

Oublions un moment qu'il s'agit ici des obscurs habitants d'un petit nombre de hameaux; transformons, par la pensée, le Ban-de-la-Roche en un vaste et puissant royaume, et nous apprendrons par quels moyens les monarques qui montent au trône en des temps difficiles peuvent réconcilier leurs sujets et

faire succéder la concorde aux dissensions intestines, par cette bienveillance sublime envers le parti qui n'est pas celui de leur prédilection. Mais combien sont rares les souverains capables d'égaler en magnanimité le pasteur du Ban-de-la-Roche !

Ce pasteur sut inspirer en sa faveur l'amour filial chez tous ses paroissiens, et tous marchèrent de concert vers les améliorations dont il avait conçu la pensée. Il était en correspondance avec les sociétés savantes qui s'occupent des progrès de l'agriculture. A mesure qu'il acquérait la connaissance de quelqu'utile pratique, il la faisait adopter dans sa paroisse. Il soignait aussi beaucoup l'instruction primaire. En arrivant, à peine avait-il trouvé des maîtres d'écoles qui sussent lire couramment et qui sussent écrire en caractères lisibles. Il instruisit d'abord les maîtres; il composa des livres élémentaires où se trouvaient les premiers principes de l'agriculture. Quand un certain nombre d'élèves eut acquis les premiers éléments de l'instruction populaire, il donna lui-même, aux plus intelligents, des leçons de botanique usuelle, de chimie pharmaceutique, de physique applicable aux travaux de la campagne, etc. Dans les moments

de loisir que ne réclame point l'agriculture, il leur donna des notions de grammaire, de géographie, d'arithmétique, et d'histoire sainte. Enfin *il créa pour le Ban-de-la-Roche une bibliothèque de livres d'éducation, destinés aux lectures de famille, durant les soirées de la mauvaise saison.*

Il sentait le besoin d'ouvrir des communications avec les pays circonvoisins; il se plaça lui-même à la tête des travailleurs et marcha le premier, avec une boîte remplie de poudre, pour faire sauter les roches qu'il eût été trop pénible d'arracher avec le pic.

Il envoya dans les manufactures voisines les enfants de sa paroisse, qui commença bientôt à se livrer au filage du coton. Il fit apprendre à plusieurs jeunes gens les métiers de menuisier, de vitrier, de charron, de maçon, etc., en payant lui-même leur apprentissage à l'étranger. Des fabriques s'établirent au Ban-de-la-Roche.

Je n'ai pas dit encore tout ce qu'il fit du côté de l'agriculture, en faveur de ses paroissiens. Il leur enseigna la culture de la pomme-de-terre et celle des prairies artificielles; il leur apprit à greffer des arbres, à former des pépinières. Il institua dans sa paroisse une

société d'agriculture, qui bientôt fut affiliée à la société de Strasbourg. Il envoya des femmes dans cette ville, pour les former à l'art de l'accouchement. Il parvint à former une caisse d'emprunt pour suffire aux avances qu'exigeaient l'achat et la distribution des instruments aratoires, d'après les besoins des individus et la nécessité des circonstances.

Aujourd'hui les habitants du Ban-de-la-Roche se font remarquer par l'extrême douceur et par la grande pureté de leurs mœurs, non moins que par leur belle agriculture et par leur industrie perfectionnée. *Durant les orages de la révolution, les persécutés, les proscrits ont trouvé sur cette terre hospitalière un refuge protecteur.*

La société centrale d'agriculture de Paris ayant eu connaissance de ces admirables travaux du pasteur Oberlin, lui décerna bientôt une médaille d'encouragement et le gouvernement royal lui donna *la décoration de la Légion-d'Honneur*. Pourquoi les curés catholiques ne voudraient-ils pas conquérir la croix d'honneur, aux mêmes titres que le pasteur protestant!... Ah! combien j'aimerais à voir dans nos paroisses, le bon curé, ami de la civilisation, décoré de ce noble signe de l'hon-

neur, en récompense des efforts qu'il aurait faits pour ajouter aux bonnes mœurs, au bien-être de ses paroissiens, par les secours de l'instruction populaire.

Il y a peu de temps que M. Oberlin vient de payer à la nature l'inévitable tribut; les habitants de l'Alsace se sont empressés d'ouvrir une souscription pour élever *un monument* qui rappelle long-temps au voyageur, des bienfaits dont le souvenir vivra plus long-temps encore dans le cœur des bons Alsaciens.

En lisant le récit abrégé du bien qu'a produit un seul homme, je voudrais que tous les pasteurs de la même croyance se regardassent comme obligés à suivre l'exemple de leur illustre co-religionnaire. Je voudrais que tous les pesteurs de la religion catholique sentissent qu'il y va de leur gloire à ne pas rester au-dessous de celui qu'ils nomment un sectaire, dans les efforts qu'ils peuvent faire pour améliorer les mœurs, pour accroître les lumières et pour rendre plus doux le sort de leurs paroissiens. C'est là qu'ils trouveront les vraies sources d'amour et de considération qui doivent ennoblir leur existence sacerdotale.

FIN.



